

## ***Défense & Stratégie***

### **Sommaire**

**Editorial : la crise au Proche-Orient II** p 2

#### *Dossier sur le Proche-Orient*

**Arabie saoudite-Iran. Vers un affrontement incontrôlé ?**

Denis Bauchard p 5

**Russie – Turquie : les arcanes insolites d'une confrontation des empires.**

Caroline Galactéros p 25

**L'Université au centre des enjeux idéologiques et scientifiques en France : Le cas des études relevant des relations internationales.**

Patrice Buffotot p 40

#### *Articles*

**Les relations franco-allemandes dans le nouveau contexte européen.**

Jean Klein p 53

**Notes de lecture** p 65

## EDITORIAL

### La crise au Proche-Orient (II)

Dans le numéro précédent (N°38) nous avons ouvert un dossier sur la crise au Proche-Orient comprenant des études sur les principaux acteurs à savoir les Etats-Unis par Michael Brenner, de l'Iran avec la résolution de la crise nucléaire iranienne et ses conséquences par François le Géré ainsi que de l'actualité de l'ouvrage de Samuel Huntington par Jacques Rollet.

Dans ce numéro nous poursuivons l'étude des acteurs avec cette fois deux couples qui s'opposent. Ce sont tout d'abord les deux acteurs incontournables dans cette crise : l'Arabie Saoudite et l'Iran. Denis Bauchard, un spécialiste de la région, nous montre le poids de l'histoire et de la géographie dans les relations de ces deux pays qui ont des ambitions de puissance régionale. Or la dégradation des relations entre les deux pays s'est aggravée avec le développement du programme nucléaire iranien, celui-ci étant perçu comme une grave menace par l'Arabie saoudite. Denis Bauchard nous décrit la guerre par procuration que se livrent les deux pays au Liban, en Irak et en Syrie, ou directement comme au Bahreïn ou au Yémen. A partir d'un état des forces de l'Iran et de l'Arabie saoudite, l'auteur élabore plusieurs scénarios possibles : un scénario optimiste avec un retour à des relations apaisées et normales entre les deux pays, un scénario pessimiste qui envisagerait un affrontement armé et un scénario intermédiaire, le plus probable selon Denis Bauchard, avec des phases de tensions et des phases d'apaisement. Selon lui, la communauté internationale aurait intérêt à apaiser la situation pour éviter qu'elle ne dégénère en conflit ouvert.

C'est ensuite le couple Russie - Turquie qui est étudié par Caroline Galactéros. Là encore les facteurs historiques et géographiques sont importants pour comprendre les relations entre ces deux pays qui entendent eux aussi jouer un rôle de puissance. Cette politique se traduit par une lutte d'influence par pays interposés en Asie centrale dans le Caucase sud (Azerbaïdjan, Arménie, Géorgie)<sup>1</sup>, et

---

<sup>1</sup> La reprise des hostilités le 2 avril 2016 dans le Sud Caucase entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan autour des territoires disputés du Haut Karabagh illustre bien la lutte d'influence entre la Russie et la Turquie. Un nouveau cessez le feu a été adopté le 5 avril.

au Proche-Orient (Syrie et Kurdistan). L'affrontement se situe aussi dans le domaine énergétique notamment avec le tracé des pipelines. Le président Turc Recep Erdogan veut constituer un hub énergétique pour l'Europe et il s'oppose à tout projet concurrent de pipelines syrien ou iranien. La Turquie, membre de l'Otan, si elle joue le rôle de *containment* à l'égard de la Russie, est aussi « bridée » par les Etats-Unis qui l'obligent à modérer sa politique. L'auteur estime que l'Europe, au lieu de favoriser un rapprochement entre les deux puissances, a choisi de jouer Ankara contre Moscou, dans l'espoir que la Turquie contribuerait au contrôle des flux migratoires. A ses yeux, l'Europe a commis une erreur en faisant ce choix car elle subit le chantage d'Erdogan. Quant à la France, au lieu de jouer un rôle de médiateur, elle mène une politique qui repose sur des anathèmes contre les « méchants » et se trouve ainsi isolée dans ce conflit du Proche-Orient.

Cette guerre en Syrie et en Irak avec l'instauration d'un Etat islamique (EI) qui revendique les attentats meurtriers commis en France et Belgique, en 2015 et 2016, par des djihadistes (de nationalités française et belge) a démontré l'incompréhension de ce nouveau conflit par les élites politiques, administratives, médiatiques de notre pays. Dans un premier temps elles ont été dans l'incapacité de nommer l'ennemi. Nous étions confrontés, nous expliquait-t-on, à des « terroristes ». Un article de Patrice Buffotot souligne l'importance d'une analyse scientifique des phénomènes complexes auxquels nous sommes confrontés. Mais la recherche universitaire se heurte d'une part au fonctionnement particulier des élites politico-administratives françaises ainsi qu'aux dysfonctionnements de l'université. La conjugaison des deux explique la crise de la recherche universitaire dans le domaine des relations internationales qui prive la France des études nécessaires pour comprendre la crise actuelle.

Jean Klein évoque les relations franco-allemandes dans le nouveau contexte européen. Le « couple franco-allemand », qui était dans le passé un des moteurs de la construction européenne, traverse une crise dont pâtit le fonctionnement de l'Union européenne. Par le traité de l'Elysée du 22 janvier 1963, le général de Gaulle et le chancelier Adenauer avaient défini un programme ambitieux pour renforcer la coopération entre les deux pays aussi bien au plan sociétal que politique, mais les objectifs qu'ils s'étaient assignés n'ont pu être atteints. Depuis la fin de l'ordre bipolaire et l'élargissement de l'Union européenne les divergences entre la France et l'Allemagne au plan économique et monétaire se sont accrues et on ne voit pas se dessiner une approche commune en

matière de politique étrangère et de sécurité. Dès lors, une action conjointe pour favoriser l'émergence d'une Europe politique capable de s'affirmer comme un acteur autonome sur la scène internationale est problématique. Certains estiment qu'un sursaut est possible et que le partenariat franco-allemand continuera de jouer un rôle important pour relever les défis de tous ordres auxquels l'Union européenne est confrontée. Dans l'avenir prévisible on ne peut que se livrer à des conjectures sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir

Il est vrai que la menace djihadiste, l'intervention en Syrie et en Irak puis la crise migratoire ont bousculé les Européens qui ont du prendre des mesures en urgence. Contre le terrorisme, l'UE dispose d'*Europol* qui n'est qu'une plateforme pour officiers de liaisons entre les différents services de police des Etats membres et pour lutter contre l'immigration de *Frontex* aux effectifs limités. Pour remédier à la crise migratoire, l'UE a passé un accord, le 18 mars 2016, avec la Turquie qui accueillera les réfugiés refoulés des frontières de l'UE en échange de 6 milliards d'euros pour les années 2016-2018, d'une libéralisation du régime des visas pour les citoyens turcs, ainsi que de la relance du processus d'adhésion.

En temps de crise, l'Union européenne à 28 pays ne peut plus continuer de fonctionner ainsi. Mais un changement des institutions impliquerait non seulement d'avoir une nouvelle conception de l'Europe mais surtout de la faire accepter par les 28 pays membres.

Patrice BUFFOTOT

Observatoire Européen de Sécurité

#### Notes de lecture du N°39- Printemps 2016

p.65

Pierre Servent. *Extension du domaine de la guerre*, éditions Laffont

Jean-Claude Guillebaud. *Le Tourment de la guerre. Pourquoi tant de violence ?* Editions de l'Iconoclaste

Julien Vaïsse. *Zbigniew Brzezinski, stratège de l'Empire*, éditions Odile Jacob

Général Vincent Desportes. *La dernière bataille de France*, éditions Gallimard

Jean-Christophe Romer. *Russie-Europe. Des malentendus paneuropéens*, édition L'inventaire/observatoire franco-russe.

Philippe-Joseph Salazar. *Paroles armées. Comprendre et combattre la propagande terroriste*, éditions Lemieux

## **ARABIE SAOUDITE- IRAN**

### **Vers un affrontement incontrôlé ?**

**Denis BAUCHARD**

Conseiller spécial pour le Moyen-Orient à l'Institut Français de Relations Internationales

Les relations entre l'Arabie saoudite et l'Iran, difficiles depuis l'avènement de la République islamique, connaissent en ce début 2016 une crise ouverte et une rupture des relations diplomatiques. En fait depuis plus de 35 ans, les relations ont oscillé entre méfiance et franche hostilité. Après plusieurs tentatives de réconciliation, on est passé progressivement à partir de 2003 et plus encore de 2011 à une guerre froide qui se manifeste par la multiplication des conflits par procuration. Celui-ci va-t-il déboucher sur un affrontement direct entre les deux pays ?

Pour comprendre la situation de crise actuelle, il convient de remonter dans le temps. Celle-ci est certes liée à la multiplication des contentieux entre les deux puissances du Golfe qui s'inscrivent dans une rivalité plus ancienne qu'expliquent autant l'histoire que la géographie. Ces causes, anciennes ou plus récentes étant rappelées, il conviendra de voir comment l'Arabie saoudite et l'Iran, deux puissances dont les ambitions et les objectifs sont en rivalité, s'affrontent déjà sur de nombreux champs de bataille. On s'interrogera ensuite sur la façon dont leurs relations peuvent évoluer, compte tenu de leurs intérêts bien compris, des atouts dont ils disposent comme des faiblesses dont ils font preuve.

\*

## I - Le poids de l'histoire et de la géographie.

L'appartenance de l'Iran au monde persan et chiite, son ambition de s'affirmer comme grande puissance régionale, son rôle comme producteur d'hydrocarbures de premier rang sont autant d'éléments qui ont nourri un antagonisme entre l'Iran et les pays arabes, et plus spécialement l'Arabie saoudite.

### Le monde persan face aux Arabes

L'histoire des relations entre les deux pays est relativement récente pour une raison simple. Si l'Iran, qui succède à la Perse en 1934, est un Etat dont l'histoire remonte à 2500 ans, l'Arabie saoudite n'existe en tant que telle que depuis 1932. Un premier traité d'amitié est cependant signé en 1929 avec la famille Saoud, alors même qu'Ibn Saoud n'est que roi du Hedjaz. De fait, les relations resteront à un niveau très modeste jusque dans les années 1960, pour diverses raisons, notamment parce que l'Iran avait reconnu Israël. Ce n'est qu'après la visite du roi Fayçal en 1966 que ces relations prendront une certaine ampleur, non sans déjà quelques sujets de crispations entre les deux pays.

Le poids de l'Histoire a toujours pesé dans la relation entre l'Iran et les pays arabes en général, et l'Arabie saoudite en particulier. La première raison a été la rivalité qui remonte à plusieurs siècles entre le monde arabe et le monde persan. Forte d'une civilisation millénaire, les Iraniens ont toujours ressenti la conquête arabe de la Perse, entre 640 et 650, comme une agression et une remise en cause de leur identité. La défaite des Perses sassanides à la bataille d'Al-Qadisiya<sup>2</sup>, il y a près de 1400 ans, reste un jour de deuil dans les mémoires. La période d'occupation arabe est considérée comme une période de décadence qui aurait altéré l'identité de la Perse éternelle même si certaines de ses grandes figures, comme Avicenne, ont développé leur pensée en arabe et non en persan. Avec la dynastie safavide au XVIe, les souverains perses contrôlent un territoire qui ne sera que peu modifié jusqu'à aujourd'hui et affirment la force d'une culture jugée, non sans une certaine arrogance, comme supérieure à celle de leurs voisins arabes. A l'inverse l'image des Perses dans de nombreux pays arabes,

---

<sup>2</sup> L'armée perse, pourtant supérieure en nombre, est battue en 636 par les forces du calife Omar. Cette bataille ouvre la conquête par les Arabes de la Perse sassanide

notamment dans l'Irak de Saddam Hussein, est celle d'un peuple hostile à leur civilisation, voire à l'islam. Le rappel de cet antagonisme reste d'actualité. L'attaque déclenchée en septembre 1980 contre l'Iran par l'Irak soutenu par l'Arabie saoudite, est vue à Téhéran, comme la reprise de la guerre immémoriale contre la Perse.

### **L'Iran protecteur des minorités chiïtes**

Le clivage entre sunnites et chiïtes remonte aux premières années de l'islam. Leur cohabitation a connu des hauts et des bas. Minoritaires en Islam, les chiïtes qui ne représentent que 20 % des musulmans, ont plutôt recherché à composer avec les pouvoirs en place. Ils ont souvent été considérés, par les sunnites salafistes, comme des non-musulmans. Aux tensions religieuses se sont souvent ajoutés des problèmes sociaux, les chiïtes étaient et sont souvent la partie la moins éduquée et la plus pauvre de leur pays de résidence. Ils étaient et restent persécutés. C'est le cas en Arabie saoudite où ils sont considérés par certains wahhabites comme des apostats, susceptibles de la peine de mort. Représentant seulement 10 % de la population du Royaume, ils sont localisés principalement dans la province orientale du Hasa : ils sont victimes de discriminations multiples (restrictions à la construction de mosquées, accès à la fonction publique..).

L'Iran est un des rares pays musulmans où les chiïtes sont largement majoritaires, à 90 %. Ses universités religieuses, notamment celles de Meched et de Qom, attirent depuis longtemps des étudiants venant de tout le monde musulman. Tout naturellement, l'Iran tend à se présenter comme protecteur de ses minorités, même si le monde chiïte est multiple et les formes de chiïsmes variées. Ce rôle de protecteur, qui existait déjà à l'époque du Shah, s'est poursuivi voire renforcé avec la République islamique en particulier au Liban, en Syrie, au Yémen mais aussi en Arabie saoudite. Cette protection, manifestée publiquement et accompagnée souvent d'un soutien concret, notamment financier, a été jugée comme une ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Le roi Abdallah de Jordanie dénonçait en 2005 l'existence d'un « croissant chiïte » alors que d'autres responsables sunnites évoquaient le risque de 5e colonne travaillant pour le compte de l'Iran. Ainsi l'affrontement qui se propage actuellement est moins religieux que politique. Il y a de part et d'autre une instrumentalisation du religieux à des fins politiques.

### **Des ambitions de grande puissance.**

L'Iran se pose depuis longtemps en puissance régionale ayant un rôle particulier à jouer en Asie centrale et dans le Golfe. Il est intéressant de voir avec quelle vigilance tout Iranien, y compris ceux qui ont acquis des nationalités de pays occidentaux, souligne le caractère et l'appellation « persique » du Golfe. Ce rôle a pu être contrarié dans le passé par la « protection » que la Grande Bretagne avait imposée au XIXe siècle à certains émirats situés sur la rive sud du Golfe. Cependant dès son retrait dans les années 1970, le Shah a affirmé son rôle de « Gendarme du Golfe », chargé en particulier d'assurer la sécurité de cette zone sensible, notamment au niveau du détroit d'Ormuz qu'il contrôle. A ce titre, l'Iran est intervenu dans la guerre civile qui s'est développée au Dhofar, dans le sultanat d'Oman entre 1964 et 1975. Son influence est relayée par les nombreux ressortissants iraniens ou d'origine iranienne qui résident sur la rive arabe du Golfe, notamment au Bahreïn, à Dubaï et au Qatar.

Cette ambition ne pouvait que se heurter à celle de l'Arabie saoudite qui, depuis qu'elle en a les moyens financiers, entend jouer un rôle identique et essaie à travers le Conseil de coopération du Golfe créé en 1981, de contrebalancer l'influence de l'Iran. Elle le fait d'autant plus que l'essentiel de la production de pétrole de Saudi Aramco se situe dans la province orientale du Hasa et que la majeure partie de ses exportations passe par le détroit d'Ormuz. L'Arabie a des ambitions de puissance non seulement dans le Moyen-Orient arabe mais aussi en Asie centrale, en Afghanistan comme au Pakistan. Elle entend aussi promouvoir un islam sunnite de type wahhabite dans l'ensemble des pays musulmans, en particulier à travers la Ligue islamique mondiale, dont le siège est à La Mecque. Elle veille également à contrôler l'Organisation de la Coopération islamique<sup>3</sup> basée à Djeddah, qui rassemble 57 Etats musulmans. Dans les deux cas elle ne peut que se heurter à une diplomatie très active de l'Iran.

### **Une puissance de premier rang dans le domaine des hydrocarbures.**

L'Iran comme l'Arabie saoudite sont des puissances de premier plan en matière d'hydrocarbures. Leur potentiel en matière de réserves prouvées se situe au tout premier rang. Pour le pétrole, elles sont respectivement pour l'Arabie saoudite et l'Iran de 15,7 %

---

<sup>3</sup> Initialement dénommée Organisation de la Conférence islamique, son nom actuel date de 2011.



et 9,3 % du total mondial. Pour le gaz, les chiffres sont nettement différents, respectivement de 4,4 et 18 % en raison de l'existence en Iran d'un réservoir énorme, dénommé *South Pars* du côté iranien, partagé avec le Qatar. En revanche, en matière de production, ces réserves sont sous exploitées par l'Iran, en raison du poids des sanctions et de la mauvaise gestion de la NIOC, la compagnie nationale iranienne. Dans le domaine du pétrole, la production qui était proche de celle de l'Arabie saoudite en 1977, à la veille de la révolution iranienne (respectivement 8 millions/barils jours contre 6,6 M/bj), s'est écroulée en 2014 à 3,6 M b/j : actuellement elle est à peine supérieure à 1,1 M/bj contre 11, 5 M/bj pour l'Arabie saoudite. En matière de gaz, les deux pays sont des producteurs moyens (108 Milliards/ m<sup>3</sup>) comme l'Iran (172 Mds/m<sup>3</sup>), mais l'Iran, comme on l'a vu, a un potentiel considérable dont l'exploitation suppose d'avoir recours aux technologies occidentales.

Ainsi les deux pays sont en concurrence, spécialement dans le domaine du pétrole. Le retour de l'Iran sur le marché après la levée des sanctions ne peut qu'inquiéter l'Arabie saoudite et la gêner dans son souci de maintenir sa part de marché. En fait, traditionnellement les deux pays ont été en rivalité au sein de l'OPEP où ils prônaient le plus souvent des politiques différentes. Pour l'Iran, la préoccupation essentielle est de maintenir les prix du pétrole à un haut niveau et donc d'obtenir la mise en place de quotas restrictifs. On rappellera que le Shah a joué un rôle essentiel lors de la crise de 1973 qui s'est traduit par un quadruplement du prix du pétrole. L'Arabie saoudite, pour sa part, joue le maintien de sa part de marché, politique qui a contribué à la baisse actuelle des prix. Elle entend poursuivre son rôle de *swing producer*, pouvant augmenter ou diminuer très rapidement sa production au gré de ses intérêts. Ce rôle pilote sur le marché pétrolier a toujours été contesté par l'Iran et le restera compte tenu de ces approches différentes.

Tout ceci explique que, dès la période du Shah, les relations ont été placées sous le signe de la méfiance, voire de l'hostilité. La divergence des intérêts et les ambitions concurrentes des deux pays contribuaient à l'existence de tensions perceptibles comme en 1976 lorsque le roi Fayçal a refusé de participer au pacte de sécurité collective proposé par le Shah. La Révolution islamique devait apporter d'autres sources de contentieux qui n'ont fait qu'amplifier ces tensions malgré quelques tentatives de les apaiser. Cependant, ces tensions n'ont jamais débouché pour l'instant sur des

affrontements graves, les Etats-Unis veillant à calmer le jeu de ces deux pays rivaux.

## II / De nouvelles sources de tensions.

### Des causes multiformes.

Au lendemain de l'instauration de la république islamique, l'Arabie saoudite prend tout d'abord une attitude conciliante. Le roi Khaled adresse à l'imam Khomeiny un télégramme de félicitations et souligne qu'au nom de la « solidarité islamique » la coopération entre les deux pays peut se poursuivre voire se renforcer. Cependant très vite les relations se dégradent, en raison notamment de la volonté du nouveau régime d'exporter la révolution qui vise en particulier l'Arabie saoudite. Plus explicite, l'imam met publiquement en doute la légitimité de la famille royale et dénonce le climat de corruption qui règne dans le Royaume. L'appui massif politique et financier, donné par l'Arabie saoudite à l'Irak pendant sa guerre contre l'Iran et son encouragement aux autres pays du Golfe à faire de même, ouvre une période de fortes tensions. En outre, en concertation avec les Etats-Unis, Ryad pratique une politique délibérée de baisse des prix du pétrole qui affecte fortement les ressources financières de l'Iran. Malgré plusieurs tentatives de réconciliation de part et d'autre après la mort de l'Imam, les tensions persisteront et s'aggraveront jusqu'à la rupture des relations diplomatiques décidée en janvier par le Royaume.

Cette tension persistante s'explique tout d'abord par le développement de l'influence de l'Iran au Moyen-Orient arabe, celle-ci relevant moins d'initiatives délibérées que d'une politique utilisant les opportunités qui lui étaient offertes.

La première opportunité est liée à l'intervention américaine en Afghanistan en 2001, puis en Irak en 2003 qui a débarrassé l'Iran de ses deux principaux ennemis, les Talibans et Saddam Hussein. L'arrivée à Bagdad d'un pouvoir chiite, élu démocratiquement à l'initiative des Etats-Unis, a été jugée inacceptable par Ryad. L'Arabie saoudite s'est employée à apporter aux *insurgents* sunnites, y compris à des groupes djihadistes, un appui sous diverses formes –financement, armement, envoi de « volontaires » - pour déstabiliser le nouveau régime. Elle a poursuivi d'autant plus cette politique que, les troupes américaines ayant quitté l'Irak, le pays s'est trouvé placé sous l'influence grandissante de l'Iran.

Une autre opportunité a été l'écllosion du Printemps arabe. Dans certains cas, à Bahreïn comme au Yémen, l'Iran a apporté son appui aux opposants au nom de la défense de la démocratie. Dans

d'autres cas, essentiellement en Syrie, Téhéran a soutenu le régime en place au nom de la « lutte contre le terrorisme ». Engagé dans une « alliance stratégique » avec le régime baasiste depuis 1970, l'Iran a apporté une aide efficace à Bachar al-Assad : livraison d'armes, notamment des missiles, aide au renseignement et à la cybersécurité, formation et à partir de 2013, appui militaire indirect via le Hezbollah et d'autres milices chiïtes de « volontaires » venant d'Irak et d'Afghanistan, et plus récemment appui direct avec l'engagement de la Force al-Qods sur le terrain.

La découverte au début des années 2000 de l'existence en Iran d'un programme nucléaire dont la finalité militaire devenait de plus en plus évidente, a été ressentie par l'Arabie saoudite comme une menace pour sa sécurité. Comme l'ont révélé les télégrammes dévoilés par Wikileaks, le roi Abdallah aurait incité en 2005 le président Bush à utiliser l'option militaire pour régler le problème. Il convenait selon le souverain saoudien de « tuer la tête du serpent ». D'autre part la convergence des positions saoudienne et israélienne peut surprendre et marque bien l'obsession sécuritaire saoudienne face à la menace iranienne. L'accord nucléaire du 14 juillet 2015 n'a pas plus rassuré l'Arabie saoudite qu'Israël, même si la réaction saoudienne a été plus mesurée et a été atténuée, lors de la visite à Washington des deux princes héritiers, par la réaffirmation de l'engagement américain d'assurer la sécurité du Royaume. En effet, il estime que cet accord ne donne pas suffisamment de garanties pour l'avenir, mais, en plus, il marque le retour de l'Iran dans la communauté internationale, comme un acteur fréquentable et incontournable. Celui-ci envisage cependant de développer un programme nucléaire, certes à caractère civil, mais qui pourrait s'infléchir à terme en cas de nécessité. Des accords de coopération en ce sens ont été signés avec la France en 2015.

Ainsi, plus que jamais, malgré la présence d'un président iranien réformateur, l'Iran reste une menace pour la sécurité voire « l'existence du Royaume ». Ceci contribue à expliquer la multiplication des incidents graves qui ont ponctué la relation des deux pays depuis 1979.

### **Des incidents à répétition.**

Il serait fastidieux de faire l'inventaire des incidents, tant ceux-ci sont nombreux et parfois très sérieux, malgré dès la mort de l'imam Khomeiny, les initiatives prises de part et d'autre pour calmer le jeu, par Rafsandjani, à l'époque président de la république. Elles ont été

poursuivies pendant la présidence de Khatami et même d'Ahmadinejad.

Comme on l'a vu, l'Arabie saoudite a appuyé avec détermination l'Irak de Saddam Hussein pendant la guerre contre l'Iran, mais a maintenu sa représentation diplomatique à Téhéran. Un grave incident à La Mecque en juillet 1987 où une manifestation de pèlerins iraniens se traduit par la mort de 275 d'entre eux débouche sur le saccage de l'ambassade et la rupture des relations diplomatiques. Cependant les présidences de Hachemi Rafsandjani et Mohammad Khatami, voient les relations s'améliorer et les échanges se développer. En 1990, l'Iran condamne l'invasion du Koweït par Saddam Hussein et approuve les sanctions contre l'Irak. Le ministre des affaires étrangères se rend en 1991 en Arabie saoudite et propose une alliance entre le CCG et l'Iran pour assurer la sécurité du Golfe. En 1997, lors de la réunion de l'Organisation de la Conférence islamique, qui se tient, depuis la fondation de la République islamique à Téhéran, l'Arabie saoudite plaide en faveur de la participation des pays arabes et est représentée à haut niveau en la personne du prince héritier Abdallah. Le point culminant de ce rapprochement est, en 1999, la visite officielle du président Khatami et la conclusion de plusieurs accords de coopération, y compris sur les questions de sécurité. L'élection d'Ahmadinejad en 2005 ne modifie pas ce climat de réconciliation : il est invité à participer à une réunion du CCG et à se rendre en pèlerinage à la Mecque en 2007.

Cependant une nouvelle dégradation des relations apparaît avec le développement du programme nucléaire iranien, l'intervention de l'Arabie saoudite au Yémen en 2009 et plus encore avec le printemps arabe qui voit l'Iran soutenir fermement le régime syrien et exprimer sa sympathie aux manifestants au Bahreïn. La rhétorique se durcit de part et d'autres : le président iranien dénonce l'intervention saoudienne au Yémen ; Ryad accuse l'Iran de donner asile aux combattants d'Al Qaïda et d'avoir préparé un attentat contre l'ambassadeur saoudien à Washington. L'élection du président Rohani, malgré ses déclarations de bonnes intentions, ne suffit pas à arrêter ces mauvaises relations. La bousculade intervenue le 24 septembre lors du pèlerinage de La Mecque, qui se traduit par la mort de 1600 pèlerins dont 464 Iraniens, provoque une forte réaction de l'Iran qui dénonce l'incurie des autorités saoudiennes et demande des excuses. Malgré cette crispation, la participation de l'Arabie saoudite, au côté des Etats-Unis, de la Russie et de l'Iran à la conférence de Vienne le 30 octobre 2015,

laisse penser qu'un dialogue en vue de stabiliser la situation en Syrie est possible.

La crise éclate au grand jour le 2 janvier 2016 avec l'exécution par les saoudiens de 47 « terroristes » dont le cheikh Nimr al-Nimr, personnalité chiite de modeste envergure, aux propos violents mais à l'influence limitée et de trois autres chiïtes. Même si les sunnites exécutés sont beaucoup plus nombreux que les chiïtes, l'Iran réagit immédiatement avec des déclarations et de nouveau, le saccage de l'ambassade saoudienne initié sans doute par des éléments hostiles au président Rohani. Si ce dernier regrette cet incident « totalement injustifiable », le Guide en revanche en appelle à la « vengeance divine ». Le 3 janvier 2016, les relations diplomatiques sont de nouveau rompues.

On peut s'interroger sur le point de savoir si les autorités saoudiennes s'attendaient à une telle réaction : ces exécutions massives s'expliquent sans doute par des motivations de politique intérieure et la volonté de « lutte contre le terrorisme ». Cependant la nouvelle équipe au pouvoir en Arabie saoudite est sans doute, plus encore que la précédente, partisane d'une ligne dure à l'égard de l'Iran.

### **III/ Une guerre par procuration sur de nombreux champs de bataille.**

L'affrontement par procuration entre l'Arabie saoudite et l'Iran apparaît dans de multiples occasions et sur de nombreux champs de bataille. Ces affrontements sont politiques, mais aussi de plus en plus militaires.

#### **Une veille vigilante**

**Le Liban** est un pays qui est l'épicentre de multiples influences. L'Arabie saoudite a toujours joué un rôle important, notamment à travers la communauté sunnite. Avec les accords de Taëf, elle a imposé un nouvel ordre mettant fin à 15 années de guerre civile. La création du Hezbollah, à l'initiative de Téhéran en 1982, n'a pu qu'accroître sa vigilance. Rafic Hariri est apparu comme l'homme de confiance qui devait veiller à ce que l'influence syrienne et iranienne ne dépasse pas un certain niveau. En effet la communauté chiïte, longtemps marginalisée, est maintenant, par son nombre et son organisation, une force politique majeure qui revendique la participation au pouvoir politique. L'Arabie saoudite s'est engagée

dans un soutien déterminé au camp du 14 mars et à la famille Hariri. Cependant, l'évolution du conflit syrien, le désaccord persistant sur le nom du futur président et l'afflux massif de réfugiés rend la gestion de ce pays difficile. De fait le territoire libanais semble, d'un commun accord, sanctuarisé : un consensus existe entre le Hezbollah et les forces du 14 mars pour éviter l'éclatement du pays. En fait, Ryad n'a pas réussi à reprendre le contrôle d'un pays où les sunnites sont minoritaires et où une partie des chrétiens préfère l'ordre laïc syrien à un chaos dominé par des islamistes. L'influence du Hezbollah est telle que l'Arabie saoudite a renoncé à financer les contrats de ventes de matériel d'armement qui devait être fourni par la France à l'armée libanaise, de peur qu'il ne tombe dans ses mains.

**En Irak,** l'Arabie saoudite semble maintenant résignée à la présence d'un gouvernement dominé par les chiïtes. Comme l'a souligné un rapport de la Trésorerie américaine publié en 2011<sup>4</sup>, elle a, dans le passé, apporté un soutien aux *insurgents* qui s'opposaient aussi bien aux troupes américaines qu'aux milices chiïtes. Ce soutien a pris différentes formes : financements, livraison d'armes, envoi de « volontaires ». Depuis le départ du premier ministre Maliki, elle a repris des relations diplomatiques normales après plusieurs années d'absence. Elle reste discrète cependant dans la lutte contre Daech en Irak, tant sur le plan militaire que civil, et n'exerce pas son influence pour inciter les tribus sunnites à se rebeller contre l'ordre imposé par l'EI.

### **Un engagement par procuration**

**En Syrie** lors du déclenchement en mars 2011 de la révolution arabe, les autorités saoudiennes exercent des pressions sur le régime de Bachar al-Assad pour qu'il pratique une politique d'ouverture et qu'il cesse sa répression brutale à l'égard de manifestants pacifiques. Cette position s'explique moins par une sympathie à l'égard des révolutionnaires que par le souci de ne pas déstabiliser la région. Devant les tergiversations d'Assad, l'accentuation de la répression et l'appui donné au régime par l'Iran, le roi Abdallah joue dès l'automne 2011 la carte du changement de régime. Après une période de flottement, le soutien donné à l'opposition syrienne, tout au moins à une partie d'entre elle, s'accroît fortement. Dans un premier temps, la relation avec le Conseil national syrien (CNS) présidé par Burhan Ghalioun qui

---

<sup>4</sup> Voir sur ce point le site de l'*US Department of the Treasury*, notamment les déclarations du 3 avril 2014 de *l'undersecretary for terrorism and financial intelligence*, David Cohen et le communiqué du 8 juin 2014.

réunit opposants de partis démocratiques et frères musulmans reste circonspecte. Il en est de même avec l'Armée syrienne libre qui lui est rattachée.

La création de la Coalition nationale syrienne en novembre 2012, qui aboutit à un élargissement de la représentation de l'opposition, intensifie les relations. En rivalité avec le Qatar, Ryad obtient en juillet 2013 que la présidence de cette nouvelle instance soit confiée à un opposant qui lui soit proche. Depuis lors, un rapprochement avec la Turquie et le Qatar s'est opéré. Dans le même temps, le Royaume intensifie son aide, mais essentiellement en faveur de groupes salafistes, comme Ahrar al-Cham ou Jaysh al-Islam, qui coopèrent avec le Front al-Nosra, malgré ses liens avec Al-Qaïda, au sein de l'Armée de la Conquête. Une meilleure coordination s'instaure entre les pays du Golfe et la Turquie au profit de ces mêmes groupes. Ceux-ci reçoivent, à partir de 2015, une aide financière et militaire croissante. Des armes plus sophistiquées leur sont livrées, notamment des missiles anti-chars *Tow*. Cet appui permet à ces groupes de progresser sur le terrain, en particulier dans la région d'Idlib et de Lattaquié et dans le sud du pays. Cependant l'engagement massif de la Russie, notamment sous forme de frappes aériennes, et l'arrivée de milices chiïtes dont certaines sont financées et encadrées par l'Iran, permettent au régime de reprendre l'avantage sur le terrain. La mort en décembre 2015, de Zahran Allouche, chef de Jaysh al-Islam, proche de l'Arabie saoudite est durement ressentie par Ryad.

Devant l'appui intense apporté au régime tant par la Russie que par l'Iran, l'Arabie saoudite laisse entendre au début de l'année 2016 qu'elle pourrait intervenir plus directement, par voie aérienne mais également en envoyant des troupes au sol. Il est peu probable qu'elle franchisse un pas qui pourrait se traduire par un affrontement direct avec les parrains du régime que sont la Russie et l'Iran.

### **Des interventions militaires directes**

Au **Bahreïn**, le « Printemps » qui éclate sur la Place de la Perle à Manama à la mi-février 2011 et les troubles qui en résultent, sont tout de suite analysés par Ryad comme une tentative de l'Iran de déstabiliser le royaume où une famille sunnite, les al-Khalifa, règne sur une population à majorité chiïte. En fait les troubles qui touchent le Bahreïn sont récurrents depuis son indépendance en 1971. Les représentants de la communauté chiïte dénoncent les

discriminations dont elle fait l'objet de même que l'absence de liberté d'expression et les atteintes aux droits de l'homme. Les manifestations pacifiques sont réprimées par le pouvoir, l'état d'urgence est institué et de nombreuses arrestations sont opérées, y compris parmi les opposants du parti al-Wifaq siégeant au parlement qui revendiquent une monarchie constitutionnelle.

L'Arabie saoudite, avec l'aval du Conseil de coopération du Golfe, intervient le 14 mars à la demande des autorités bahreïni dépassées par l'ampleur de la révolte. Elle dépêche conjointement avec les Emirats arabes unis, une force de près de 1.500 hommes avec l'appui de véhicules blindés. Des élections en novembre 2014, permettent au pouvoir de disposer d'un parlement sans opposition, le parti al-Wefaq ayant refusé d'y participer. L'ordre règne mais à l'évidence les problèmes demeurent.

L'Iran déclare que cette intervention est « inacceptable » et se pose en défenseur des revendications démocratiques des opposants. Aucun geste d'ouverture n'a été réellement fait. Bien au contraire, le chef du parti al-Wefaq, le cheikh Ali Slimane, a été condamné en juin 2015 à quatre ans de prison « pour désobéissance ». L'Iran continue de dénoncer la situation faite à la communauté chiïte et les condamnations d'opposants. Les autorités bahreïni pour leur part, comme les saoudiens, s'inquiètent de l'agitation qui se manifeste régulièrement. Des informations non confirmées font état d'acheminement clandestin d'armes et d'engins explosifs sur place, à l'initiative des Gardiens de la révolution iranienne. L'Arabie saoudite, qui considère l'archipel comme une zone d'influence nécessaire à sa sécurité, reste vigilante.

Au **Yémen**, l'Arabie saoudite, en mars 2015, intervient militairement, de façon massive, et, pour l'instant, sans résultats probants. Pour elle ce pays est stratégique: il est considéré comme son arrière cour, dont il a annexé une partie en 1934 et y a toujours pratiqué une politique d'ingérence, jouant les tribus les unes contre les autres.

Déjà en 2009, Ryad avait dû intervenir contre les rebelles houthistes, qui menaçaient sa frontière sud. Cette tribu, qui appartient au zaïdisme, forme particulière du chiïsme, s'était révoltée contre le pouvoir du président Saleh, s'estimant marginalisée et discriminée. A l'époque son intervention avait contribué à rétablir un ordre qui demeurait précaire.

Cependant le Printemps arabe et ses suites devaient amener l'Arabie saoudite à intervenir de nouveau dans les affaires intérieures du pays. A la suite de sa médiation, le président Saleh quitte le pouvoir en novembre 2011 contre une immunité. Mais la révolution et le



processus de transition, malgré l'établissement d'un « dialogue national » engendrent un chaos de moins en moins maîtrisé par le nouveau président, Abd Rabbo Mansour Hadi. L'ancien président Saleh, toujours présent au Yémen, s'allie aux forces houthistes qui parviennent à occuper Sanaa et une grande partie du pays et à chasser le pouvoir légal. En fait il s'agit d'une querelle tribale comme le Yémen en connaît souvent mais Ryad dénonce la main de l'Iran qui soutiendrait les milices houthistes politiquement et par l'envoi d'armes.

Le Royaume développe alors une double offensive. Sur le plan diplomatique, il provoque la création d'une coalition de dix pays qui comprend outre les pays membres du Conseil de coopération du Golfe, l'Égypte, la Jordanie et le Pakistan et qui est annoncée le 29 mars 2015 à l'occasion du sommet de la Ligue arabe tenu à Cham al-Cheikh. Il prend l'initiative de faire adopter par le Conseil de sécurité la résolution 2216 qui appelle au retrait immédiat et sans condition de toutes les zones conquises par les Houthistes et réaffirme son appui au gouvernement légal. Sur le plan militaire, Ryad lance, le 26 mars 2015, l'opération « Tempête décisive » puis « Redonner espoir » avec une mise en scène « à l'américaine ». Une centaine d'avions de combat saoudiens mais aussi émiratis sont engagés, 150.000 hommes rassemblés mais qui dans un premier temps ne franchissent pas la frontière. Le problème est que ces troupes au sol sont formées essentiellement de mercenaires, venant du Pakistan, du Soudan voire de Colombie. Cependant l'Arabie saoudite peine à mobiliser ses alliés. L'Égypte, sollicitée n'enverra que quelques bâtiments de guerre au large d'Aden, mais ni troupe au sol, ni avion de combat. Le Pakistan aussi se récuse. Il n'y a guère que les Emirats arabes unis qui participent véritablement aux opérations. L'objectif est de sécuriser l'espace aérien et d'appuyer les troupes au sol loyalistes, qui se révèlent peu nombreuses et d'une combativité limitée.

De son côté, l'Iran développe la rhétorique de l'indignation et de la fermeté. Le ministre des affaires étrangères Mohammad Javad Zarif, « condamne toute intervention militaire dans les affaires intérieures des pays indépendants », et dénonce « une démarche dangereuse, la violation de la légalité internationale et de la souveraineté nationale ». L'Iran confirme sa volonté de protéger toutes les minorités chiïtes, même si le zaïdisme a peu à voir avec le chiïsme du duodécimain iranien. Son appui aux Houthistes n'est manifestement pas à la hauteur de la rhétorique enflammée officiellement utilisée. Il semble que des actions de formation soient menées avec des « conseillers » de la Brigade al-Qods ; des armes

sont fournies clandestinement. Des éléments du Hezbollah libanais auraient été également envoyés. Mais il s'agit d'actions modestes et discrètes, surtout comparées à l'intervention spectaculaire de l'Arabie saoudite. En fait le Yémen n'est pas une priorité pour l'Iran qui mobilise ses efforts sur le champ de bataille syrien autrement plus important pour lui. Mais, pratiquant une politique étrangère d'opportunité, il veut être présent dans le conflit, ne serait-ce que symboliquement. Cependant le pays en guerre connaît une situation humanitaire catastrophique, notamment dans les grandes villes soumises à un véritable blocus. Cette situation perdure dans un climat de grande indifférence de la Communauté internationale, préoccupée par d'autres conflits beaucoup plus graves et qui affectent plus sévèrement sa sécurité.

Sur le plan diplomatique, le processus est dans l'impasse. Les négociations initiées en 2014 à Genève ont tourné court devant la position fermée des deux parties : l'Arabie saoudite demande le retrait préalable et inconditionnel des troupes houthistes, tandis que ceux-ci demande l'arrêt sans condition des bombardements. Le bilan militaire de l'opération menée par l'Arabie saoudite n'est pas convaincant. Certes Aden, où les Houthistes, tribu du nord, se trouvaient au milieu d'une population qui lui était foncièrement hostile, a été repris par les forces gouvernementales ainsi que plusieurs provinces du Sud. Mais elles piétinent devant la ville de Taëz. Le conflit s'enlise tandis que l'influence des groupes djihadistes d'al-Qaïda, et, de plus en plus de Daech, se développe y compris dans l'agglomération d'Aden où ils remettent en cause la mixité à l'université.

Cet enlisement, voire cet échec par rapport aux ambitions, s'explique facilement. Il semble que l'Arabie saoudite, sous l'impulsion de son fougueux ministre de la Défense et vice-prince héritier, Mohamed Ben Salman, n'ait pas mesuré les risques de cette intervention. Elle a tout d'abord sous-estimé l'appui qu'elle pourrait recevoir des autres membres de la coalition. De fait même l'Égypte, pourtant fortement dépendante de l'argent saoudien, s'est récusée. Le Pakistan a pris ostensiblement ses distances. Or ce sont les deux seuls pays qui pouvaient fournir des troupes au sol valables et en nombre suffisant. On trouve au Yémen le même problème qu'en Irak et en Syrie pour lutter contre Daech : l'inefficacité des frappes aériennes sans troupes au sol.

Or les appuis politiques et militaires que l'Arabie saoudite peut trouver sur place sont rares. Les tribus yéménites ont toujours été

très jalouses de leur indépendance. En outre l'opinion publique, tous courants confondus, est structurellement hostile à l'Arabie saoudite. Cette hostilité n'a fait que se renforcer avec l'importance des dommages collatéraux subis par la population civile. L'appui de la confédération des Hached n'est que partiel compte tenu du fait qu'une partie est zaidite et qu'il existe des dissensions internes. Le soutien le plus efficace pourrait être recherché auprès du parti al-Islah, émanation de Frères musulmans. Mais l'Arabie saoudite et plus encore les E.A.U restent méfiants voire hostiles à leur égard, même si quelques gestes ont été faits dans leur direction. Quant aux appuis militaires locaux, les troupes fidèles au président Mansour Hadi sont peu nombreuses et faiblement motivées. Les éléments armés les plus efficaces, Garde républicaine et forces spéciales, restent fidèles à l'ancien président Saleh, qui continue de soutenir la révolte houthiste, même si cette alliance peut apparaître contre nature. Les mercenaires recrutés par les Saoudiens et Emiratis en petit nombre sont rejetés par la population dont le plus souvent ils ne parlent pas la langue. Paradoxalement, le meilleur appui pour Ryad serait al-Qaïda, dont les combattants ne sont d'ailleurs pas visés par les frappes aériennes.

L'intervention militaire saoudienne représente en définitive un élément supplémentaire de déstabilisation dans une région en plein chaos. Le Yémen a ainsi rejoint la liste des « Etats faillis ».

En définitive dans ce conflit par procuration, l'Arabie saoudite semble avoir échoué à contrer efficacement les avancées de l'Iran au Moyen-Orient arabe et a même contribué à aggraver le chaos dans cette région sensible plutôt qu'à amorcer un retour vers la stabilité.

#### **IV / Un avenir incertain.**

Cet affrontement entre l'Iran et l'Arabie saoudite va-t-il l'entraîner sur de nouveaux terrains voire vers un conflit armé direct entre les deux pays ? Si l'avenir reste incertain, une telle évolution paraît peu probable. Une analyse des forces et faiblesses de deux protagonistes conforte cette affirmation.

##### **Forces et faiblesse des protagonistes.**

Dans ces combats par procuration, l'Arabie saoudite comme l'Iran disposent d'atouts mais connaissent des éléments de faiblesse.

**L'Arabie saoudite**, en première analyse, semble disposer d'atouts dont son rival est dépourvu. Elle possède tout d'abord le « nerf de

la guerre » que représentent des ressources financières qui restent considérables – les réserves en devises seraient de l'ordre de 700 Mds/\$ - malgré la baisse de prix du pétrole. En effet, en 2015, les revenus tirés des hydrocarbures se sont élevés à 118 Mds/\$, soit une diminution de presque la moitié par rapport à 2014, tandis que son budget affichait un déficit de 150 Mds/\$, soit 20% du PIB. Pratiquant depuis longtemps, la diplomatie du chéquier, elle peut s'appuyer sur des pays qui sont ses obligés. Il s'agit tout d'abord d'une partie des pays membres du CCG : cependant le sultanat d'Oman a traditionnellement de bonnes relations avec l'Iran, le Koweït entend ménager son puissant voisin et le Qatar, même s'il s'est rapproché de l'Arabie saoudite, joue son propre jeu. Le Pakistan comme l'Égypte sont des pays importants et influents qui bénéficient d'une aide considérable de Ryad. La guerre au Yémen montre toutefois les limites de leur engagement à ses côtés. Quant aux Etats-Unis, avec lesquels l'Arabie saoudite continue d'avoir une alliance privilégiée, malgré les nombreux sujets de désaccords, ils ont plutôt tendance à calmer les pulsions belliqueuses de Mohamed ben Salman, plutôt qu'à les encourager. Il est peu probable qu'ils se laissent entraîner dans une aventure militaire saoudienne.

Un autre atout est de nature religieuse. Le roi d'Arabie est « gardien des deux mosquées », c'est-à-dire des deux lieux saints de l'islam que sont La Mecque et Médine. Il a une forte légitimité religieuse. Il héberge, comme on l'a vu, la Ligue islamique mondiale et l'Organisation de la Coopération islamique qui sont des relais d'influence du Royaume sur l'ensemble du monde musulman. Il possède une armée, importante par ses effectifs (près de 250.000 hommes), dispose d'un armement d'acquisition récente, sophistiqué et considérable<sup>5</sup>. L'Arabie saoudite est, selon les années, le premier ou le second importateur de matériel d'armement et consacre à sa défense plus de 11 % de son PIB. Cependant, composée en grande partie de mercenaires étrangers, notamment pakistanais, sa capacité opérationnelle apparaît limitée, comme le prouve son engagement au Yémen.

A côté de ces atouts, dont la portée reste dans certains cas limitée, elle connaît de grandes faiblesses : déséquilibre démographique avec l'Iran (30 millions d'habitants contre 80 millions) ; part importante d'une population d'origine étrangère ( plus de 30 %) ; structures

---

<sup>5</sup> Elle dispose notamment de plus d'un millier de chars, de 200 pièces d'artillerie tractées, 600 avions de combats, d'une flotte de guerre composée notamment de 11 navires de surface sans compter plusieurs dizaines de patrouilleurs, des missiles balistiques d'origine chinoise de moyenne portée.

étatiques et administratives faibles ; dépendance importante vis à vis de l'extérieur, compte tenu de la faible diversification de son économie ; présence d'une communauté chiite importante et discriminée (plus de 10 % de la population), problèmes sociaux avec une jeunesse nombreuse et souvent sans emploi. Sa principale faiblesse reste cependant un pouvoir politique à caractère féodal, propriété d'une famille royale qui fonctionne essentiellement par consensus. Elle a dans le passé privilégié une politique étrangère prudente : l'intervention militaire initiée par Mohamed ben Salman au Yémen et qui s'enlise actuellement, provoque à l'évidence des tensions familiales qui rendent difficiles d'autres engagements militaires significatifs.

**L'Iran**, pour sa part, a les ambitions d'une grande puissance régionale. Il s'agit d'un pays qui a une forte identité, avec une population qui a le sentiment d'appartenir à une grande civilisation et qui a montré la force de son nationalisme. La tradition étatique est forte et elle bénéficie d'une technocratie de qualité. Elle dispose outre d'une armée régulière de 450.000 hommes, d'une deuxième armée, les Gardiens de la révolution, avec un effectif plus faible de 230.000 choisis par le régime et fortement motivés. Cependant ses dépenses en matière de défense ne seraient pas supérieures à 2 % du PIB. Elle ne dispose que d'un matériel souvent ancien, en quantité inférieure ou de médiocre qualité. Elle disposerait ainsi de 300 chars environ, de 250 avions de combat, d'une quinzaine de sous-marins, et d'une dizaine de navires de surface, une partie de ces matériels d'origine américaine et datant de l'époque du Shah. Cependant elle a, par rapport à l'Arabie saoudite, un atout majeur: une véritable industrie de défense qui produit munitions, armes légères mais également des chars sous licence russe et, avec la coopération en particulier de la Corée du Nord, des missiles balistiques à moyenne et à longue portée. Sur le plan politique, si la république islamique a des vulnérabilités – rejet de plus en plus net chez les jeunes, tensions fortes entre conservateurs et réformateurs – le régime ne semble pas menacé pour l'instant. Malgré une population ethniquement mélangée, l'élément perse représente seulement 61 % de la population, le reste étant composé d'Azeris, de Kurdes, d'Arabes et d'autres minorités – la cohésion nationale reste forte<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Selon les évaluations les plus convergentes, la population de l'Iran se décomposerait de 61 % de Perses, 16 % d'Azeris, 10 % de Kurdes, 7 % d'Arabes et 6% d'autres minorités.

Alors qu'elle a tous les atouts pour être un pays émergent, sa principale faiblesse paradoxalement est économique et financière. Du fait de la conjonction d'une gouvernance désastreuse et des sanctions internationales, son économie est sinistrée et ses ressources financières très faibles. La levée des sanctions et la reprise des exportations de pétrole ne modifieront pas substantiellement cette situation avant longtemps, compte tenu du retard pris, en particulier dans le domaine des hydrocarbures comme dans celui de l'industrie ou des infrastructures. Sa production de pétrole actuelle – 1,1 M/bj - ne présente que 10 % de celle d'Arabie saoudite, et les revenus qui en découlent représentent le même pourcentage alors que la population du pays est 2 fois et demie supérieure. Le retour de l'Iran sur le marché du pétrole ne pourra se faire que progressivement et interviendra sur un marché particulièrement déprimé. L'Iran a besoin de temps pour reconstruire son économie et satisfaire une société en voie de paupérisation, avec un taux de chômage important.

### **Des scénarios d'évolution incertains**

Dans ce contexte, où chacun des protagonistes dispose d'atouts mais connaît également des faiblesses, quels peuvent être les scénarios possibles ?

Un **scénario blanc** avec un retour à des relations apaisées, voire normales est, entre autres, théoriquement envisageable. Des déclarations lénifiantes sont fréquemment faites en ce sens. Le président du Majlis, Ali Larijani, proche du Guide estimait le 25 janvier dernier que « Les Saoudiens sont des musulmans et donc des frères. Nous n'avons aucun problème fondamental avec eux ». Des propos comparables sont tenus régulièrement par le président Rohani, dont le rôle sort renforcé des récentes élections législatives. Cependant un tel scénario n'est sans doute pas plausible, compte tenu de la paranoïa saoudienne et de la politique d'influence que l'Iran ne manquera pas de poursuivre. L'Arabie saoudite ne renoncera pas à promouvoir un islam wahhabite à travers le monde musulman et continuera d'afficher son leadership dans un monde sunnite en plein désarroi. A l'inverse, l'Iran ne renoncera pas à sa politique de grande puissance régionale. Le Guide a été très clair sur ce point. Les grandes orientations de la politique étrangère, dont la plupart ont été définies à l'époque du Shah – seront maintenues : volonté d'hégémonie sur le Golfe persique, protection des minorités chiïtes, maintien de l'alliance stratégique avec la Syrie, affirmation de son protectorat en Irak, contestation du leadership religieux de l'Arabie saoudite...

Un **scénario noir**, c'est-à-dire un affrontement armé et direct peut être évoqué. L'exercice militaire d'envergure « *Tonnerre du Nord* », qui a rassemblé récemment, à proximité des frontières avec l'Irak et le Koweït, plusieurs dizaines de milliers de militaires appartenant à une vingtaine de pays sunnites, peut alimenter les craintes d'un tel affrontement. Cette opération placée sous le signe de « La coalition islamique contre le terrorisme » peut être interprétée en effet comme une manifestation de force et un avertissement adressé à l'Iran. Elle confirme que l'Arabie saoudite considère que l'Iran représente une menace quasi-existentielle et qu'elle est beaucoup plus forte que celle venant de Daech. Du côté iranien, des éléments ultra-conservateurs estimaient dans un article récent du quotidien Kayan, qu'il convenait de « porter des coups stratégiques à leurs intérêts et attaquer le talon d'Achille des arrogants saoudiens ». Cependant une telle hypothèse n'apparaît ni réaliste, ni conforme aux intérêts des deux pays qui n'ont manifestement pas les moyens – humains, matériels, financiers – de déclencher une guerre de grande ampleur dont les objectifs ne seraient pas clairement définis. Les armées des potentiels belligérants ne sont pas prêtes à faire la guerre, pour l'Iran faute de moyens financiers et de matériels performants, pour l'Arabie saoudite, faute de combattants déterminés capables d'utiliser le matériel sophistiqué dont elle dispose. Il est probable que les Etats-Unis, dont l'objectif essentiel est de sortir du borbier moyen-oriental, feront tout pour décourager les Saoudiens de s'engager dans une telle aventure. L'Iran a besoin de paix pour reconstruire son économie et éviter la contestation d'un régime dont la popularité est en déclin.

Un **scénario gris** est sans doute le plus probable, avec des successions de heurts et de phases d'apaisement, sur les champs de bataille actuels. La guerre froide entre les deux pays est appelée sans doute à durer et les deux protagonistes entretiendront vraisemblablement les foyers d'instabilité qui peuvent nuire à l'autre sur de multiples terrains.

Cependant le retour à la stabilité dans la région serait d'un intérêt commun aux deux pays. Il est clair que l'Etat islamique est une menace pour la sécurité de l'Arabie saoudite comme de l'Iran. Le chaos qui règne en Syrie ne peut que renforcer la combativité et les effectifs des groupes djihadistes susceptibles de déstabiliser des régimes qui restent vulnérables pour des raisons différentes. Un retour à la stabilité du Moyen-Orient n'existera que si ces deux pays jouent la carte de l'apaisement. A cet égard, la fin de la guerre

en Syrie est prioritaire pour la sécurité de ses voisins, comme pour celle des pays occidentaux et de la Russie. La communauté internationale doit jouer en ce sens, faute de quoi la situation risque de devenir hors contrôle. Mais il ne faut pas écarter l'influence des boute-feux qui, dans les deux pays, incitent à faire la politique du pire. En Iran, une fraction des Gardiens de la révolution peut prendre des initiatives à l'insu du président, voire du Guide. Du côté saoudien, il ne faut pas écarter que, nouvel homme fort, Mohamed Ben Salman, ne poursuive une politique extérieure aventuriste.

\*

En conclusion, force est de constater que la rivalité entre ces deux puissances a des sources largement structurelles et que le poids de l'histoire et de la géographie restera fort. On peut également souligner que leur intérêt bien compris est de retrouver un modus vivendi plus apaisé. Faudrait-il encore qu'ils cessent d'instrumentaliser le religieux à des fins politiques. Derrière leur rivalité se développe un affrontement entre chiïtes et sunnites qui peut embraser l'ensemble du monde musulman et encourager tous les fanatismes.

Ce sont des acteurs incontournables dont dépend le retour à la stabilité dans cette région sensible qu'est le Moyen-Orient. Ils ont également une responsabilité particulière dans la mesure où chacun d'entre eux se pose en « champion » l'un des sunnites, l'autre des chiïtes. La Communauté internationale - en particulier les États-Unis, l'Europe et la Russie dont la sécurité est menacée par le chaos qui règne au Moyen-Orient - se doit de les encourager à retrouver, par-delà les initiatives des éléments les plus radicaux, des relations apaisées.

\*

\*      \*



## Russie-Turquie : Les arcanes insolites d'une confrontation des empires

### Caroline Galactéros

Docteur en Sciences politiques (Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne). Ancienne analyste au Secrétariat général de la défense nationale (SGDN). Directrice du Cabinet de conseil privé et de formation en intelligence stratégique PLANETING.

Le Tsar Vladimir Poutine et le Sultan Recep Tayyip Erdogan, deux autocrates rétrogrades trônant aux frontières d'une Europe démocratique ? Deux chefs d'Etat à la tête de « démocraties » tenues fermement en main, fascinés par l'héritage impérial de leur Histoire nationale respective et désireux de reconstituer leurs empires évanouis ? Voilà la mythologie qui se répand dans les médias occidentaux depuis quelques temps déjà, soutenue par l'interventionnisme russe en Ukraine et les dérives autocratiques d'Ankara, notamment à l'égard de la presse et des Kurdes. Et lorsqu'un bombardier russe *Su-24* est abattu par deux *F-16* turcs en novembre 2015 dans le ciel syrien, les médias français, qui ont la mémoire courte et la vision à spectre étroit, crient à "un nouveau Sarajevo"... Ce nationalisme éruptif – russe ou ottoman -, ces manifestations intempestives d'impérialisme, annonceraient une "Troisième guerre mondiale" (sic), dont l'incident aérien de novembre n'aurait été que le regrettable prétexte. L'on voit combien la crise russo-turque réveille l'imaginaire de la Première Guerre mondiale et du choc des Empires, faisant craindre une "montée aux extrêmes" et une réaction en chaîne activant automatiquement des alliances stratégiques et annonçant une guerre absolue.

Cette séduisante thèse de deux impérialismes jaloux s'entrechoquant violemment et sans réfléchir, exacerbés par les

ambitions de deux leaders à l'âme belliqueuse, ne tient pourtant pas la comparaison avec les faits qui modèlent aujourd'hui la relation russo-turque. C'est oublier le jeu d'autres acteurs qui changent considérablement la donne. A commencer par celui des États-Unis. Si l'idéologie islamo-conservatrice de Recep Erdogan, son nationalisme verbal, son autoritarisme judiciaire sont indéniables, la Turquie reste membre de l'Alliance atlantique, largement dépendante et limitée dans ses choix stratégiques par la tutelle politique et sécuritaire américaine. Dans son jeu trouble en Syrie, Erdogan dispose certes d'une marge de manœuvre qu'il cherche à optimiser, mais pas de la pleine souveraineté dont jouit Vladimir Poutine. L'impérialisme du président turc, authentique sur le papier, reste surtout déclaratoire et strictement encadré dans le champ du réel. La Russie de Vladimir Poutine est-elle pour autant impérialiste? L'état actuel des conflits en Ukraine et en Syrie laisse supposer que non. Il s'agit avant tout pour Moscou de faire accepter aux États-Unis des « lignes rouges » stratégiques et politiques que Washington lui dénie depuis 1991. N'en déplaise aux analystes confits dans leurs attitudes mentales et leur sclérose intellectuelle de Guerre froide, la posture de Vladimir Poutine est essentiellement défensive, contrairement aux déclarations otaniennes (notamment celles du SACEUR), régulièrement reprises dans la presse et relevant tout à la fois de l'entêtement dogmatique ignorant, de la prophétie auto-réalisatrice, du syndrome de la justification institutionnelle et de la provocation stérile. Si l'on consentait à reconnaître une part de légitimité au « complexe obsidional » russe, alors des canaux inédits et précieux de dialogue, de coopération et de co-gérance de la conflictualité mondiale s'ouvriraient à la relation entre l'Occident et la Russie. L'Europe en serait la première bénéficiaire stratégique. L'Europe qui a atteint les limites de ses utopies fondatrices et qui ne peut, *ad vitam aeternam*, nier cette autre part d'elle-même que constitue l'espace russe.

Derrière la mythologie d'un nouveau « choc des Empires » russe et ottoman et les figures du Tsar et du Sultan se tapit plus classiquement la rivalité américano-russe et, osons cette triste hypothèse, une tentative américaine de prolonger « l'endiguement » de la Russie par l'entremise de son vieil ennemi ottoman. Prolongement de la Guerre froide donc, et non retour de la Première Guerre mondiale. Mais c'est un jeu que les Américains mènent avec beaucoup de prudence tant l'attitude turque est ambivalente et complexe. Washington sait également que l'Union européenne, en premier lieu l'Allemagne, a du mal à s'imposer face à Ankara. En Turquie comme dans les pays de l'Est, les Américains

ne disposent pas des deux bras - militaire et politique - que sont l'OTAN et l'UE. Malgré les sommes folles déjà dépensées dans le cadre du processus d'adhésion, la Turquie est encore loin d'être sous la coupe germano-bruxelloise, comme l'a bien montré l'accord de 7 mars 2016<sup>7</sup> sur la gestion des flux migratoires, pour lesquels Ankara a largement mené la danse. Quant aux Russes, ils demeurent aussi très prudents comme le montre la crise au Moyen-Orient. Une "montée aux extrêmes" au Levant irait contre leurs intérêts. Une escalade fragiliserait encore plus leurs frontières sud - notamment la poudrière du Caucase - et mettrait à mal leur politique d'équilibre entre le clan sunnite et le chiite. Leurs efforts pour maintenir échanges et liens avec les monarchies du Golfe comme avec l'Égypte, les pays du Maghreb et, de l'autre côté, l'Iran et l'Irak témoignent de cette ambition au service d'une influence globale.

### **Le Tsar contre le Sultan : une énième confrontation pour "les mers chaudes" ?**

L'histoire de la relation turco-russe est marquée par une dizaine de guerres depuis le 16<sup>e</sup> siècle sur fond de contrôle des Balkans et d'accès à la Mer noire comme à la Mer Méditerranée *via* le détroit du Bosphore. Les fameuses « mers chaudes » dont l'accès est chanté jusque dans l'hymne russe. Ces guerres russo-turques (dont la plus connue, la guerre de Crimée, de 1853 à 1856) ont marqué le 19<sup>e</sup> siècle à quatre reprises. En cinq siècles, l'Empire ottoman a globalement reculé devant l'Empire russe pour devenir "l'homme malade de l'Europe" (expression du Tsar Nicolas 1<sup>er</sup> en conversation avec l'ambassadeur britannique Sir G. H. Seymour en 1853). Avec la Révolution russe toutefois, le gouvernement de Lénine va soutenir le mouvement kémaliste en Turquie, qu'il juge idéologiquement conforme. La neutralité de la Turquie, y compris pendant la Seconde Guerre mondiale, va irriter Staline qui voit dans la position d'Ankara une ambiguïté avec le III<sup>e</sup> Reich. Après la Seconde Guerre mondiale, la Turquie se rapproche du bloc occidental. Avec la doctrine Truman de 1947, Istanbul devient un maillon important de l'endiguement soviétique et finit par rejoindre l'OTAN en 1952.

Durant la Guerre froide déjà, le soutien russe à la Syrie de Hafez el-Assad sera utilisé par les Soviétiques pour déstabiliser Ankara. Mais

---

<sup>7</sup> UE, Secrétariat général du Conseil européen, « Déclaration UE-Turquie », Communiqué de presse N°144/16 du 18 mars 2016.

avec l'effondrement de l'URSS, les relations russo-turques se réchauffent progressivement, Moscou et Ankara devenant d'importants partenaires commerciaux. La Russie exporte notamment ses hydrocarbures en Turquie tandis que de nombreuses entreprises turques, notamment dans le secteur de la construction, vont s'installer en Russie. Des différends demeurent pourtant, notamment autour de la lutte d'influence au Moyen-Orient et en Asie centrale, spécialement dans le Caucase. Les délimitations de frontières et de zones d'influence entre l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie ne s'apaisent pas. L'Arménie, historiquement protégée par la Russie, se trouve toujours dans un "conflit gelé" avec l'Azerbaïdjan soutenu par la Turquie du fait de l'enclave arménienne du Haut-Karabakh située sur le territoire de Bakou, mais indépendante *de facto* depuis 1994. La Géorgie, en froid avec Moscou, penche, elle, du côté turc. Tbilissi est *de facto* amputée de deux territoires, les Républiques indépendantes d'Ossétie du Sud et d'Abkhazie, passées sous contrôle russe après la guerre russo-géorgienne de 2008. Cette lutte d'influence entre Ankara et Moscou dans le Caucase du Sud est largement gelée depuis 1991, mais des signes d'un réchauffement de ces tensions réapparaissent régulièrement. La Turquie ne s'est jamais privée, notamment, d'alimenter le djihadisme en Tchétchénie, qui a contraint la Russie à mener deux guerres particulièrement sanglantes durant les années 1990.

Cette permanence historique de la lutte russo-turque pour l'obtention d'un *hégémon* politique sur le Caucase, n'est pas contestable. Vladimir Poutine, qui a décidé de rétablir les "lignes rouges" traditionnelles de la puissance russe, comme Recep Erdogan, pris en flagrant délit de dérive autoritaire dans son pays et soumis - avec la question kurde - à de profondes dissensions, la ravivent tour à tour par opportunisme politique. Mais l'explication par la lutte d'influence multiséculaire entre le Tsar et le Sultan victimes de leurs *egos* hypertrophiés et avatar moderne des guerres impériales entre l'Empire russe et l'Empire ottoman demeure insuffisante. S'ajoutent en effet à ce contexte historique d'une part la lutte énergétique entre Moscou et Ankara qui n'a pu se muer en partenariat durable et d'autre part, la permanence d'un esprit de Guerre froide entre la Russie et l'OTAN où la Turquie, "pays du flanc sud", conserve un rôle éminent de base avancée contre la puissance rouge toujours ennemie.

## L'impossible partenariat énergétique et économique de Moscou et Ankara

Néanmoins, malgré ces différends historiques entre la Russie et la Turquie, d'aucuns ont pu croire qu'une convergence économique, notamment énergétique, allait finir par aboutir à plus long terme à une convergence politique entre les deux démocraties « fortes ». Depuis la chute de l'URSS en effet, les échanges commerciaux entre les deux pays ont considérablement augmenté, en tout cas jusqu'en 2015. Ainsi, en 2014, la Russie était le deuxième importateur en Turquie avec des échanges commerciaux de 25,3 milliards de dollars représentant 10,4% du total des importations turques. Sur cette somme, 16,5 milliards de dollars provenaient des hydrocarbures. La Turquie est aussi alors un haut lieu du tourisme russe : environ trois millions de Russes ont voyagé en Turquie en 2014. De nombreuses entreprises turques font elles des affaires en Russie. En 2014, les entrepreneurs turcs ont exporté pour six milliards de dollars vers la Russie (3,8% du total des exportations turques).

Le principal obstacle à une collaboration étroite entre Ankara et Moscou résidait dans la question du gaz russe destiné à l'Europe. D'un côté, la Russie souhaitait rester le principal fournisseur de gaz naturel, se méfiant du gaz venu d'Asie centrale (Turkménistan, Azerbaïdjan) ou du Moyen-Orient (Iran, Qatar). De l'autre, Ankara souhaitait devenir le *hub* énergétique d'accès au marché européen, n'hésitant pas à mettre en concurrence tous les fournisseurs potentiels. Les discussions politico-énergétiques entre les deux pays sont anciennes. En 2003 est mis en service le gazoduc *Blue Stream* qui part de la Russie pour approvisionner la Turquie, fortement dépendante des ressources énergétiques russes. En revanche, le projet de gazoduc russe *South Stream* pour approvisionner l'Europe du Sud agace les Turcs qui craignent d'être écartés de la route des pipelines. Ils lancent en conséquence un projet de pipeline concurrent, le *Nabucco*, avec l'aval des Européens... et des Américains, pour fournir l'Europe en gaz venu d'Azerbaïdjan, du Turkménistan et d'Iran. La crise ukrainienne, les tensions grandissantes entre la Russie et l'Union européenne vont aboutir à enterrer le projet *South Stream*. Ceci aurait pu conduire Ankara à pousser *Nabucco*. La crise ukrainienne sera pourtant l'occasion d'un étonnant rapprochement russo-turc considéré alors par certains observateurs comme le préambule à une véritable alliance politico-économique entre les deux chefs d'Etat "démocrateurs".

Vladimir Poutine et Recep Erdogan signent en effet, le 1<sup>er</sup> décembre 2014 à Ankara, une série d'accords bilatéraux. La Russie abandonne le projet *South Stream* malgré les cinq milliards d'investissements déjà réalisés (sur les quarante prévus) tandis qu'Ankara se retire de *Nabucco*. La Russie en tant que fournisseur principal et la Turquie en tant que *hub* énergétique s'entendent sur la mise en œuvre d'une "troisième voie", celle du *Turkish Stream*, alors que le gaz iranien est encore sous embargo et que les gaz turkmène et azéri n'apparaissent pas comme une alternative véritablement crédible au gaz russe. Cet accord devait s'accompagner de coopération et d'échanges commerciaux dans d'autres domaines de l'économie, notamment dans les secteurs militaire et nucléaire. Vladimir Poutine et Recep Erdogan annonçaient vouloir porter les échanges commerciaux de leurs deux pays de 30 milliards de dollars environ en 2015 à 100 milliards d'ici 2020. Une véritable alliance stratégique se dessinait alors entre les deux anciens ennemis héréditaires pour collaborer ensemble dans une politique de sécurité régionale commune à laquelle on aurait pu, pensait-on alors, associer l'Iran.

Le projet russo-ottoman va pourtant faire long feu et ses espoirs se briser sur la résurgence de divergences inconciliables en Orient. Alors que la crise ukrainienne avait rapproché la Russie et la Turquie, la crise syrienne les divise en effet profondément un an plus tard. Les raisons en sont nombreuses : retour de la confrontation historique entre l'Empire russe et l'Empire ottoman pour exercer une influence sur le Moyen-Orient, confrontation entre l'axe chiïte et l'axe sunnite - Téhéran et Moscou ayant dès le départ des positionnements opposés sur ce point - relation américano-russe et rémanence de différends énergétiques qui viennent troubler l'avenir du partenariat russo-turc.

Car il faut remonter plus haut dans l'histoire des tracés des pipelines pour mesurer l'ambition de Recep Erdogan de constituer le hub énergétique d'entrée en Europe. Le plus grand gisement gazier au monde se trouve dans le Golfe persique, à cheval entre les eaux territoriales du Qatar et de l'Iran. C'est le gisement de *South Pars* (côté iranien) et de *North Dome* (côté qatari), découvert en 1971. Il représenterait à lui seul 20% des réserves mondiales de gaz. Toute la question consistait à savoir comment acheminer de telles quantités de gaz vers l'Europe. La Syrie de Bachar el-Assad a souhaité concurrencer la Turquie d'Erdogan pour devenir à son tour le grand *hub* énergétique d'entrée en Europe. C'est le « Projet des quatre mers », présenté par le président syrien en 2009, formé

par la mer Caspienne, la mer Noire, la mer Méditerranée et le Golfe arabo-persique. Ce projet mettait directement en péril l'ambition d'Ankara. Deux projets de gazoducs vont notamment entrer en concurrence. Le premier, présenté en 2009, consistait à acheminer le gaz qatari de *North Dome* par l'Arabie Saoudite, la Jordanie, la Syrie pour atterrir enfin en Turquie et rejoindre l'Europe. Il s'agissait dès lors d'un gazoduc majoritairement sunnite, à l'exception de la Syrie, pourtant passage obligé ... Présenté un an plus tard, peu de temps avant le début de la Guerre civile syrienne, le second projet, chiïte, consistait à acheminer le gaz iranien de *South Pars* par l'Iran, l'Irak et la Syrie avant de passer directement en Europe *via* la mer Méditerranée. Ce "tracé chiïte" aurait contourné la Turquie pour faire de la Syrie le *hub* principal et non plus seulement un pays de transit des gazoducs. Combiné au projet russe de *South Stream* passant par la Mer noire, l'entrée du gaz par le Sud de l'Europe aurait ainsi totalement contourné la Turquie. Un véritable cauchemar pour Ankara.

Or, sur pression des Russes et des Iraniens, le président syrien Bachar el-Assad va dès 2010 afficher sa préférence pour le tracé chiïte du gaz iranien, choix qu'il avalise définitivement en décembre 2011. Le calendrier est sans pitié. Les troubles politiques et les manifestations "spontanées" de colère populaire débutent dans le sud syrien dans et autour de Deraa au tout début de l'année 2011, alors que le régime de Damas est en train d'écarter définitivement la construction d'un gazoduc sunnite transportant le gaz qatari en Europe et soutenu par les Etats-Unis. L'obsession du président Erdogan à faire tomber le régime de Bachar el-Assad *via* un soutien militaire et financier sans limite à la rébellion islamiste, y compris à l'Etat islamique s'éclaire sans grande équivoque. Pour d'autres raisons (notamment pour le maintien de ses bases militaires), la Russie ne pouvait pas laisser le régime syrien tomber et, dans les tracés gaziers, a choisi l'axe chiïte dès le début du "Projet des quatre mers". Le partenariat russo-turc ne pouvait durer plus longtemps. L'équilibre géopolitique au Moyen-Orient entre la Russie, la Turquie et l'Iran s'est définitivement brisé dans le conflit syrien. L'aggravation des relations russo-turques apparaîtra plus clairement encore en novembre 2015, lorsque deux *F-16* turcs abattront un bombardier russe *Su-24* puis détruiront l'hélicoptère qui s'était porté à son secours et assassineront son pilote. Moscou, outre les sanctions économiques décrétées contre l'ensemble des secteurs industriels pour lesquels Ankara exportait en Russie, annoncera la suspension *sine die* du projet *Turkish Stream*.

## Turquie : une carte américaine à double tranchant pour “endiguer” la Russie ?

Sur fond d'irréductibles rivalités énergétiques nourries d'un lourd passé d'ennemis héréditaires, la Turquie et la Russie sont-elles pour autant vouées à se faire la guerre ? Le pire n'est jamais sûr. L'histoire apprend la prudence. Une telle situation paraît improbable car ce serait oublier le rôle essentiel d'un troisième acteur, les Etats-Unis. La confrontation des empires n'est pas celle que l'on croit. Derrière l'impérialisme un peu pathétique du Sultan turc, se cache en effet celui, plus habile, des États-Unis, maniant *hard*, *smart* et *soft power* dans des proportions subtiles et s'échinant à entretenir le mythe du nouvel ordre mondial dont ils auraient par essence le privilège d'être le seul garant. Ainsi, le voudrait-il réellement, Recep Erdogan est loin d'avoir les mains libres pour donner corps à l'indéniable volonté de puissance qui l'anime et jouer avec Moscou sur un pied d'égalité au Moyen-Orient. Il n'est pas maître d'appuyer le premier sur la gâchette, car en réalité, depuis 1952, la Turquie joue docilement en Europe son rôle de base avancée de l'OTAN au Sud de la Russie. Sa souveraineté stratégique est sous tutelle. La doctrine de “l'endiguement” n'est pas tombée avec le Mur de Berlin, bien au contraire. Son théoricien, George F. Kennan, s'était d'ailleurs élevé contre cette dangereuse et anachronique conservation de l'endiguement dans un interview au *New York Times* le 2 mai 1998. Il disait alors de l'élargissement de l'OTAN à l'Est que « cette extension ferait se retourner dans leur tombe les pères fondateurs de ce pays ».

Dans la préservation entêtée de cette architecture de sécurité conçue pour la Guerre froide, la Turquie joue donc, au Sud, le rôle dévolu à la Pologne au Nord. Recep Erdogan dispose bien sûr d'une marge de manœuvre tactique, peut harceler la chasse russe à la frontière syro-turque, mais reste lié en dernier ressort au commandement militaire de l'OTAN et aux directives politiques de Washington. Dans ce contexte d'un maintien entêté des cadres d'analyse de la Guerre froide - notamment à l'OTAN qui joue sa survie institutionnelle et tend, comme toute organisation, à “persévérer dans l'être” - l'on comprendra aisément que la Russie n'ait aucun intérêt à franchir les “lignes rouges” de l'Alliance ou à risquer une “montée aux extrêmes” avec la Turquie qui déclencherait les foudres de Washington et la contraindrait à en rabattre de manière humiliante. La modération des réactions



officielles russes après la destruction du *Su-24* en novembre dernier (insistant sur le fait que la Russie et la Turquie n'étaient pas en guerre en dépit de la provocation turque) témoigne de cette intelligence de situation partagée au plus haut niveau. L'art consiste donc pour chaque acteur à savoir jusqu'où ne pas aller trop loin et à engranger des bénéfices indirects dans divers domaines. C'est une guerre de positions et de perceptions, une guerre d'usure et de postures. On comprendra également qu'il était impossible pour les Etats-Unis de laisser une chance, même minime, à un éventuel succès de l'alliance russo-turque. Une question demeure : dans le cadre de l'OTAN, à quels endroits la Turquie est-elle chargée d'endiguer la Russie ? Le rôle d'Ankara apparaît en fait de première importance dans le dispositif de "*containment*" et s'articule autour de trois axes.

Le premier, européen, concerne la Mer Noire dans un schéma historique très classique pour l'histoire des deux pays. L'OTAN a annoncé que la présence de la marine nord-atlantique allait être renforcée en Mer noire grâce à la présence turque. Cette annonce a fortement déplu à Moscou qui a indiqué qu'une telle expansion de l'OTAN dans cette mer quasi-fermée risquait de remettre en cause la convention de Montreux qui en fixe les règles de navigation. Après une tragique déshérence durant la décennie des années 1990, la Flotte russe de la Mer noire est en pleine renaissance : plusieurs sous-marins ainsi que des corvettes sont déjà entrés en service. Trois frégates devraient également y être commissionnées en 2016. Ces sous-marins ou ces navires de surface sont tous équipés des nouveaux missiles de croisière *Kalibr*, qui ont fait leurs preuves en Syrie et disposent pour les cibles terrestres d'une portée de 1500 à 2500 km. Le retour de la Crimée dans le giron russe offre aussi à Moscou de riches perspectives navales, notamment celle de créer un détachement permanent de navires russes en mer Méditerranée qui dépendrait organiquement de la flotte de la Mer noire, mais serait rendu opérationnel grâce au port de Tartous en Syrie. Les histoires se rejoignent. Cette première zone d'endiguement concerne aussi la guerre en Ukraine. Si la crise ukrainienne a d'abord vu se créer un rapprochement entre la Turquie et la Russie sur fond de tracés de gazoducs, la Turquie est aujourd'hui bel et bien rentrée dans le rang de l'OTAN. Elle s'appuie ouvertement sur Kiev pour chercher un effet de levier susceptible de gêner la Russie dans la crise qu'elle connaît depuis 2014 avec l'Alliance. Ainsi, début mars, des exercices navals conjoints se sont tenus entre la puissante marine turque et la très légère marine ukrainienne. La Turquie serait également sur le point de livrer des armes à Kiev.

La deuxième zone d'endiguement turc de la Russie concerne le Moyen-Orient et particulièrement la Syrie. La coalition internationale *de facto* sous commandement de l'OTAN, se retrouve alliée de "l'axe sunnite" composé notamment de la Turquie, du Qatar, des Emirats Arabes Unis (EAU) et de l'Arabie Saoudite. Le plan américain consistait à parier sur l'effondrement du régime de Damas grâce à l'aide aux rebelles fournie par la Turquie, afin de redessiner une Syrie morcelée pro-américaine, coupée de l'axe chiïte dirigé par l'Iran comme de l'influence russe. Ce plan a été mis à mal par le soutien puis l'intervention militaire de Moscou, qui vient de se retirer partiellement pour faire pression sur Téhéran (son concurrent énergétique) et Damas, pour engranger les fruits politiques de son implication et surtout pour éviter un enlisement. Les négociations de Genève - très aléatoires et qui n'empêchent pas les combats de se poursuivre - sont malgré tout le signe de l'échec de cette stratégie otanienne d'endiguement de la Russie au Moyen-Orient. Les cartes ont été rebattues et l'initiative a changé de camp. C'est très largement Moscou qui, depuis six mois, aura imposé le *tempo* militaire et diplomatique de la gestion chaotique de cette crise.

La dernière zone d'endiguement turc de la Russie est aujourd'hui gelée. Elle concerne l'ensemble du Caucase. La Turquie peut tenter de déstabiliser le Caucase russe, notamment en alimentant le djihadisme en Tchétchénie. Elle peut également réveiller d'éventuels conflits aujourd'hui endormis, notamment celui du Haut-Karabakh qui voit s'affronter l'Arménie pro-russe et l'Azerbaïdjan pro-turc. Le renforcement récent des deux bases militaires russes en Arménie, notamment en hélicoptères d'attaque et de transport, est un signal des tensions qui demeurent fortes dans cette région. Par ailleurs, le 11 novembre 2015, Vladimir Poutine a « ordonné de mettre en place un système de défense aérienne conjointe avec l'Arménie dans la région caucasienne ». Cette déclaration entre plus largement dans le cadre du prêt de 200 millions de dollars consenti en juin 2015 par Moscou et destiné à l'achat par l'Arménie d'une longue liste d'armements russes, ce qui a déclenché de vigoureuses protestations de l'Azerbaïdjan.

La Turquie, puissance militaire importante, joue ainsi un rôle central dans l'endiguement nord-atlantique de la Russie en mer Noire, au Moyen-Orient et dans le Caucase.

## La carte kurde ou la réponse russe à l'endiguement américain

Dans la crise russo-turque, la réponse russe pourrait ne pas passer seulement par les sanctions économiques et le déploiement de systèmes anti-aériens supplémentaires en Syrie. Il semble bien que les Russes souhaitent à plus long terme jouer la carte kurde en appuyant notamment la création d'un Kurdistan syrien largement autonome dans le cadre d'une fédéralisation de la Syrie. Ce Kurdistan syrien, aujourd'hui très proche du PKK turc, pourrait devenir une menace existentielle pour le régime d'Ankara aux prises avec une aggravation de la situation politique et militaire en Anatolie du Sud-Est où se trouve la majorité des Kurdes turcs.

Moscou est ainsi le premier pays à avoir accueilli sur son sol un bureau représentant les Kurdes syriens du Parti de l'Union démocratique (PYD) dont la branche armée, les Unités de protection du peuple (YPG) s'illustrent en Syrie contre tous les groupes djihadistes, en premier lieu contre Daesh. D'ailleurs, au Nord d'Alep, les combattants kurdes des YPG ont avancé couverts par l'aviation russe contre les rebelles d'Al-Nosrah (Al-Qaïda) et de Ahrar al-Sham. Enfin, les Russes fournissent aujourd'hui d'importantes quantités d'armes aux YPG, notamment des lance-grenades *RPG-7* neufs. Le PYD, directement lié au PKK turc, a compris que les tensions entre Ankara et Moscou leur donnaient une carte à jouer. En fournissant des armes aux YPG, Moscou menace Ankara d'une déstabilisation accrue de l'Anatolie du Sud-Est, car rien n'indique que les *RPG-7* fournis par la Russie pour la Syrie ne puissent pas un jour se retrouver aux mains du PKK turc. La Turquie semble d'ailleurs craindre que des armes plus perfectionnées ne tombent dans les mains du PKK, comme des missiles portatifs anti-chars (*Kornet*) ou anti-aériens (*Strela* ou *Igla*). Vladimir Poutine est donc aujourd'hui le mieux placé pour jouer la carte kurde syrienne. Après que deux chasseurs *F-16* turcs ont abattu un bombardier russe *Su-24* en novembre 2015, le président russe avait alors averti : « Nous savons ce que nous devons faire ». La réaction russe ne se limite pas à des sanctions économiques contre Ankara et à un renforcement des moyens anti-aériens russes en Syrie avec le déploiement de missiles *S-400* à Lattaquié, mais passe aussi par la carte kurde du PKK *via* le PYD syrien. Le récent souhait de Moscou de voir la Syrie devenir un Etat fédéral doit aussi être vu sous cet angle : pour Recep Erdogan, un Etat fédéral signifie que la Turquie verra se constituer à sa frontière Sud un quasi-Etat kurde allié du PKK et reconnu par la communauté

internationale comme celui qui aura terrassé l'Etat islamique. Jamais le PKK n'aura pu compter sur une telle base arrière. Depuis 1991, le soutien discret des Russes au PKK, qui semble aujourd'hui s'amplifier, est un moyen de modérer la tentation turque de déstabiliser le Caucase russe et notamment la Tchétchénie en y encourageant le développement de mouvements djihadistes. La situation n'est en effet pas symétrique : alors que la Turquie est plus petite que la Russie, les Kurdes en Turquie sont 12 à 18 fois plus nombreux que les Tchétchènes russes. Pour ce qui est du pouvoir de déstabilisation, la carte kurde des Russes est autrement plus mortelle que la carte tchétchène des Turcs.

Le soutien des Russes aux Kurdes syriens ne vise pas seulement les velléités impériales de la Turquie islamo-conservatrice de Recep Erdogan. Elle cherche également à compenser l'emprise américaine au Kurdistan irakien en établissant un Kurdistan concurrent en Syrie qui pencherait du côté de Moscou. La carte kurde des Russes remonte à l'impératrice Catherine II qui, la première, utilisa les vaillants guerriers kurdes pour sécuriser les frontières du Sud de la Russie. A partir de 1804, les combattants kurdes s'allièrent aux troupes tsaristes lors des conflits armés opposant l'Empire russe à l'Empire ottoman. En 1923, l'URSS crée même le « Kurdistan rouge », à cheval entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan<sup>8</sup>. Malgré sa courte existence et sa faible autonomie, le Kurdistan rouge est bien un embryon d'entité politique kurde<sup>9</sup>. Cet état n'a donc jamais vu le jour. En 1947, le leader kurde Mustafa Barzani, commandant de l'Armée de Mahabad, et père de Massoud Barzani, actuel président du Kurdistan irakien, fut accueilli avec 2000 de ses hommes en

---

<sup>8</sup> En réalité, l'autonomie de ce « Kurdistan rouge » était assez faible. Il s'agissait plus simplement d'une unité administrative soviétique comme on en trouvait plusieurs en Azerbaïdjan. Mais c'était avant tout une manière pour l'URSS d'afficher un soutien aux populations kurdes de la région et de s'en servir comme levier géopolitique (déjà !) à l'endroit notamment de la Turquie et de l'Iran. Même si le gouvernement laïc d'Ataturk est loin de déplaire à Moscou, les vieilles luttes séculaires entre la Turquie et la Russie ne sont pas complètement éteintes. D'ailleurs, dès 1929, l'expérience du « Kurdistan rouge » prend fin car le ministère des Affaires étrangères soviétiques s'inquiète des répercussions d'un tel soutien aux Kurdes sur les relations avec la Turquie et l'Iran.

<sup>9</sup> Il faut bien noter que le Traité de Sèvres du 10 août 1920, qui devait démanteler les restes de l'Empire ottoman en plusieurs Etats, prévoyait la création d'un Etat du Kurdistan. Néanmoins, il fut rendu caduc après la victoire de Kemal Ataturk, qui s'est opposé à cette reconnaissance d'un Kurdistan. Finalement, après renégociation, un nouveau traité fut signé à Lausanne le 24 juillet 1923, mais, contrairement à celui de Sèvres, il ne prévoyait plus la création du Kurdistan.

URSS où il demeurera près de dix ans avant de retourner en Irak. Le fait que son fils ait fait du Kurdistan irakien un protectorat américain ne doit guère plaire à Moscou. Un renforcement du PKK turc, organisation déjà implantée au Nord de l'Irak dans les monts Qandil, est un danger mortel pour le Gouvernement régional du Kurdistan d'Irak, dont la stabilité est aujourd'hui incertaine depuis qu'un mouvement de contestation populaire a émergé contre le clan Barzani, accusé de corruption.

### **En choisissant Ankara contre Moscou dans la crise migratoire, l'Europe s'enfonce dans un grave contresens historique**

Quel rôle a joué l'Europe dans cette crise russo-turque qui est aussi un avatar de la crise russo-américaine ? Un pays européen a-t-il tenté de jouer les médiateurs ou l'Europe participe-t-elle au contraire de l'aggravation de cette crise ? La réponse n'est guère à l'honneur du continent européen et de ses dirigeants. La gestion par l'Union européenne de la crise migratoire et l'accord qu'elle est en train de passer avec la Turquie est paradigmatique de ce jeu de dupes. Alors que la Turquie est largement responsable de la situation en Syrie par son soutien constant aux groupes islamistes, y compris à l'Etat islamique dont elle achète le pétrole, Bruxelles a choisi de plier devant Ankara plutôt que de sanctionner son jeu délétère. Preuve s'il en est que cette Europe est moins dirigée de Bruxelles que de Berlin : c'est la chancelière Angela Merkel qui mène la danse. Une danse macabre. Après avoir créé un appel d'air sans précédent en annonçant que l'Allemagne allait recueillir 800 000 migrants en 2015 et plusieurs millions d'ici 2020, la chancelière n'a plus d'autre choix que de très chèrement payer Ankara pour cautionner cette inconscience et supplier le Sultan de fermer les vannes de l'immigration. "Mutti", pétrie de louables intentions et d'un grand cœur, incapable de reconnaître que l'idée européenne meurt précisément de ses utopies destructrices des nations et des identités, qui réagissent en confortant les populismes, n'a pas voulu voir que dans le système de libre circulation de Schengen, elle ne pouvait prendre une telle décision fut-elle généreuse, sans se concerter avec les autres pays. Et nous l'avons laissé faire. Les opinions publiques occidentales rejettent aujourd'hui son choix, certainement aussi motivé par des raisons économiques (faire baisser le coût du travail pour entretenir le modèle allemand et résoudre la crise démographique pour payer les futures retraites) ... Face à la pression des pays d'Europe centrale et orientale, notamment ceux du groupe de Visegrád (République tchèque,

Pologne, Slovaquie, Hongrie), la chancelière a dû faire machine arrière et passer un contrat « stratégique » avec la Turquie pour empêcher les départs vers l'Europe et ne pas faire de la Grèce un vaste réceptacle impuissant des vagues migratoires. Sans frontières nationales, l'Union européenne n'a pas les moyens de réduire sa voilure migratoire ni de contrôler sérieusement ses frontières extérieures. La Turquie, face à l'inexistence politique de l'Europe, ne se prive pas d'exercer un habile chantage politique à son égard. Soudainement, illustration ultime de l'incohérence et de la faiblesse européennes, l'autoritarisme du président Recep Erdogan n'est plus un problème... Nous lui versons 6 milliards d'euros, supprimons les visas pour les citoyens turcs se rendant en Europe moins de trois mois, et relançons le processus d'adhésion de la Turquie dans l'UE. Une politique suicidaire de fuite en avant sur le thème "il faut plus d'Europe pour sauver l'Europe" au lieu de s'atteler à la problématique du déficit de souveraineté politique de l'ensemble européen et de la préservation identitaire de ses membres. Pourquoi d'ailleurs avoir voulu à tout prix et depuis si longtemps que la Turquie rentrât au sein de l'Union européenne ? Quel est le jeu allemand ? S'agit-il en réalité d'un jeu allemand ? Il faut revenir à l'absence d'indépendance de l'Union européenne en tant qu'objet politique censé représenter l'Europe. François Mitterrand l'avait compris, qui souhaitait créer une Europe proprement européenne passant par Moscou, dernier avatar du gaullisme en politique étrangère. Son projet de "Confédération européenne" imaginé avec Mikhaïl Gorbatchev fut enterré dès 1990. Il était hors de question pour les Etats-Unis de faire place à une *Pax Europa* qui aurait remplacé la *Pax Americana* sur le continent. Washington a alors lancé l'élargissement de l'OTAN vers l'Est, prélude à une intégration des nouveaux membres (ex pays satellites soviétiques) à l'Union européenne. Le bras militaire d'abord ; le bras politique et économique ensuite. Ce projet politique d'endiguement perpétuel de la Russie, enserrée dans la double mâchoire de l'OTAN et de l'Union européenne, a largement abouti à l'Est, à l'exception notable de l'Ukraine. A la frontière Sud, c'est la Turquie qui joue ce rôle : pour Washington, il est vital qu'Ankara finisse par entrer dans l'Union européenne afin de s'assurer un contrôle durable de cette région ottomane.

L'Europe ne cherche donc nullement à jouer le rôle d'*honest broker* entre la Russie et la Turquie. Ce serait plutôt le contraire comme l'illustrent les guerres d'Ukraine et de Syrie. Il est déplorable que la France n'ait pas cherché à occuper cette place de médiateur, que son expérience gaullienne lui aurait permis de jouer avec rigueur et

créativité. Mais l’empreinte gaulliste du Quai d’Orsay a fait long feu. Le néo-conservatisme, qui même à Washington tend à décliner, est en plein essor à Paris. Il suffit de voir la politique maximaliste jouée par notre ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius dans l’accord avec l’Iran mais aussi sur les dossiers ukrainien et syrien où nous nous sommes complus avec entêtement dans des postures dogmatiques à contre-emploi qui ont abouti à notre marginalisation. La voix de la France, si longtemps originale, précieuse et rassurante, disparaît chaque jour davantage du concert des Nations. Car donner de la voix ou lancer des anathèmes tonitruants est paradoxalement le signe d’une impuissance, d’un isolement, d’un déni entêté du réel et d’une mauvaise appréhension des intérêts nationaux et des espaces de manoeuvre dans lesquels un pays comme le nôtre pourrait pourtant encore parfaitement faire oeuvre utile pour lui et la sécurité du monde.

En 2005, pour défendre l’entrée de la Turquie en Europe, le président de la République Jacques Chirac avait déclaré : “Nous sommes tous les enfants de Byzance”. De Byzance certainement. Mais d’Istanbul ? Cette déclaration était historiquement lourde : Byzance, puis Constantinople à partir de la séparation des deux Empires romains, cédèrent la place, le 29 mai 1453, à Istanbul, lorsque la victoire du Sultan Mehmet II mit fin à l’Empire romain d’Orient. Si nous sommes bien « enfants » de Byzance, si nous voulons retrouver les racines orientales de l’Europe perdues lors de la division de l’Empire romain, c’est vers Moscou et son héritage tant politique que religieux que Jacques Chirac aurait dû se tourner, non vers Istanbul et son passé ottoman.

\*

\* \*

## L'Université au centre des enjeux idéologiques et scientifiques en France: Le cas des études relevant des relations internationales.

**Patrice Buffotot**

Directeur de l'Observatoire Européen de Sécurité

Jusqu'à présent les débats relevant des questions internationales restaient feutrés au sein d'enceintes universitaires restreintes et ne se retrouvaient que très rarement sous les projecteurs des médias lesquels faisaient alors appel à des « experts ». C'est l'irruption de l'actualité avec l'implication de la France dans la lutte contre le « djihadisme » au Mali, puis en Syrie et en Libye, suivie par les attaques sur le territoire français perpétrées au cours de l'année 2015 par les djihadistes au nom de Daesh qui a révélé les défaillances de la recherche universitaire. Dans un premier temps, l'incapacité des politiques et des médias à nommer l'adversaire<sup>10</sup> a montré leur désarroi et leur incompréhension du phénomène auquel ils avaient à faire face. Le débat a touché ensuite l'université et on s'est aperçu à cette occasion de l'importance de l'approche théorique pour comprendre cette nouvelle guerre qui nous touche.

Avoir une approche pertinente est primordial si l'on veut comprendre ce nouvel « ennemi » ainsi que cette « guerre » puisque le gouvernement nous dit que nous sommes en guerre. Le traitement de l'islamisme intégriste a ainsi été le révélateur du fonctionnement de l'université française dans le domaine de la recherche théorique.<sup>11</sup>

L'objet de ce court article est de lancer le débat et de dégager quelques pistes de réflexion sur le fonctionnement de la recherche

---

<sup>10</sup> « Un ennemi non reconnu est toujours plus dangereux qu'un ennemi reconnu », Julien Freund, *L'essence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p.497.

<sup>11</sup> Gilles Kepel, Bernard Rougier, « Radicalisation et islamophobies : le roi est nu » in *Libération* du 14 mars 2016.



universitaire dans les différents domaines touchants les relations internationales, celles-ci relevant en France de différentes disciplines.<sup>12</sup> Un chercheur danois, Henrik Breitenbauch a essayé d'expliquer la singularité de la trajectoire française.<sup>13</sup>

En effet les enjeux théoriques sont importants pour donner des clés d'interprétation aux politiques. Si ces clés sont faussées et sont utilisées par les décideurs, il est facile d'imaginer les conséquences sur l'efficacité des mesures prises et l'issue du conflit.

Nous avons regroupé les différentes causes de ce que l'on peut appeler la crise de la recherche au sein l'université française en deux catégories, celles qui relèvent de l'élite politique et administrative et celles qui sont propres à l'université elle-même avec ses dysfonctionnements et aussi ses dérives idéologiques.

\*

## Le fonctionnement des élites françaises

Depuis la réforme des universités instaurée par la Loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU)<sup>14</sup> du 10 août 2007, on constate que la démarche scientifique des chercheurs est soumise à l'élite politico-administrative qui fixe à ces derniers non seulement les objectifs et thèmes de recherche, mais aussi implicitement les résultats. Pour l'élite politico-administrative, qui ignore ce qu'est la recherche universitaire, celle-ci doit servir tout naturellement à démontrer une affirmation, à justifier une décision,

---

<sup>12</sup> Il n'existe pas de discipline « Relations internationales » en France. Elles relèvent de plusieurs disciplines : Science politique, Sociologie, Histoire, Droit international, Philosophie politique, Géographie, etc...

<sup>13</sup> Henrik Breitenbauch, *International Relations in France: Writing between Discipline and State*, Londres, Routledge, 2013, 234 pages. Voir le compte-rendu de l'ouvrage par Jean-Vincent Holeindre dans la revue *Critique internationale* 2016/1 (N°70), p.185. Il existe aussi l'étude plus ancienne de A.John R.Groom, « Les relations internationales en France : un regard d'outre-manche » in *Revue internationale et stratégique*, 2002/3 N°47, pp.108 à 117. Voir aussi de Matthieu Chillaud, « The profession international relations in France : The 'usual suspects' in a French scientific field of study ? » in *European political science*, N°8, 2009, pp 239-253. Et pour les études de défense et de sécurité voir Patrice Buffotot « De la misère des études stratégiques en France » in *Défense & Stratégie*, N°22, janvier 2008, pp 8-15 et de Matthieu Chillaud « Strategic Studies in France. Plus ça Change... » in *Res Militaris*, vol 3, N°1, Autumn 2013, 26 p

<sup>14</sup> Loi N°2007-1199 du 10 août 2007 in *JORF* N°185 du 11 août 2007, p.13468 et suiv.

voire à aider une manipulation.<sup>15</sup> Il suffit de voir le fonctionnement de la rédaction des notes au sein de l'administration qui passent au travers d'un filtre hiérarchique qui en modifie la rédaction pour présenter en dernière instance ce que veut entendre le responsable politico administratif. C'est un phénomène propre à toutes les bureaucraties aussi bien dans les démocraties que dans les dictatures.

Comme la survie d'un laboratoire dépend de l'obtention de contrats, les chercheurs apportent la réponse attendue ou suggérée. Mais il arrive aussi, de plus en plus souvent, que l'imprégnation idéologique des chercheurs provoque chez eux un aveuglement face à la réalité et qu'ils répondent ainsi « en toute bonne foi » à leurs maîtres.

Cette subordination de la recherche à la haute fonction publique s'explique selon Gilles Kepel par le recrutement spécifique des élites politiques qui combine « les réseaux affinitaires des partis obsolètes dont ils sont issus – lesquels entretiennent des pseudo experts faisant barrage au financement public de recherche en profondeur qui exposeraient leur imposture – à la mainmise de hauts fonctionnaires toujours omniscients, mais ordinairement incultes dans un domaine auquel leur cursus des écoles d'administration ne les a pas formés, sur les dossiers sensibles touchant à la sécurité nationale ».<sup>16</sup>

Cette haute fonction publique, qui se croit omnisciente, méprise l'université. Elle a été formée dans les grandes écoles et ignore ce que représente une thèse et par conséquent un travail de recherche. En France, à la différence des Etats-Unis, « le savoir et la compétence 'légitimes' appartiennent avant tout aux hauts fonctionnaires, et non aux universitaires ».<sup>17</sup> Un exemple éclairant est celui de Richard Descoings, provenant de cette haute fonction publique (ENA, Conseil d'Etat), nommé directeur de l'IEP Paris. Il est intéressant de constater comment il a considéré et traité les universitaires en poste à l'Institut où il a développé la professionnalisation des études au détriment de la recherche.

---

<sup>15</sup> « Les institutions de recherche ne se sont pas contentées de vendre du savoir à leurs clients. Elles se sont aussi faites les partenaires d'entreprises de manipulations », in Alain Deneault, *La médiocratie*, Montréal, Lux éditeur, 2015, p.2.

<sup>16</sup> Gilles Kepel avec Antoine Jardin, *Terreur dans l'hexagone. Genèse du djihad français*. Paris, Gallimard, 2015, (Nrf), p.303

<sup>17</sup> Voir le compte rendu de l'ouvrage de Henrik Breitenbauch par Jean-Vincent Holeindre dans la revue *Critique internationale* 2016/1 (N°70), p.187

Pour H.Breitenbauch cette incompréhension de la haute fonction publique provient du fait que l'université est très peu intégrée dans le dispositif de sa formation dans le domaine des relations internationales. Cette formation « est assurée en priorité par les grandes écoles – Sciences Po, ENA, Polytechnique –, qui valorisent moins la recherche que la production d'une « compétence » spécifique menant à la prise de décision ». <sup>18</sup>

Ce que l'élite administrative ne comprend pas, elle le supprime. L'exemple de la suppression de l'école doctorale « monde arabe » dirigée par Gilles Kepel en décembre 2010 toujours par le même directeur Richard Descoings est un exemple flagrant de l'incompétence et de l'inculture de l'élite administrative. Cette suppression intervient juste avant les révoltes en Tunisie. Résultat les doctorants de G.Kepel vont se trouver dans le plus grand embarras et la recherche est privée d'une réflexion théorique sur ces événements qui vont se propager en Egypte, en Syrie avec la naissance de Daesh puis au Sahel etc. Gilles Kepel est amer. « J'en veux à la fois à l'université française qui a détruit complètement les études arabes au moment même où Mohamed Bouaziz s'immolait par le feu déclenchant la révolte arabe ». <sup>19</sup> Mais d'autres disciplines que les études arabes comme les études africaines, ont également été éliminées de l'université.

L'ancienne élite politico-administrative avait du respect pour les universitaires. Elle les considérait comme des intellectuels et n'intervenait que rarement dans leur travaux de recherche. Il en va autrement avec la nouvelle élite qui s'est convertie à la « bonne gouvernance », nouvelle doxa libérale économique des institutions de l'Union européenne. La réforme européenne considère les études universitaires comme un marché du savoir Pour les bureaucrates de l'Union européenne, nous entrons dans l'économie de la connaissance avec une offre (les universités) et une demande, (les entreprises). Les universités sont mises en concurrence entre elles et doivent être gérées comme des entreprises. Les universitaires sont devenus les « employés » de l'université alors qu'ils étaient « l'Université ». En conséquence, les universitaires ne maîtrisent plus la direction intellectuelle de leur

---

<sup>18</sup> Jean-Vincent Holeindre, op cit, p. 187.

<sup>19</sup> Gilles Kepel : « Le 13 novembre ? Le résultat d'une faillite des élites politiques françaises ». Entretien avec Frédéric Koller in *Le Temps* du 26 novembre 2015

université. Ils doivent obéir aux directives de la haute administration.

Cette attitude de l'élite politique et administrative a des conséquences graves dans tous les domaines mais surtout dans celui qui nous préoccupe, à savoir celui des relations internationales. Gilles Kepel nous dit que « Le prix à payer pour cet aveuglement volontaire et cette surdité délibérée est déjà lourd, et le sera plus encore pour les politiciens sans étoffe désormais dépourvus de solution aux défis du djihadisme et frappés de mutisme devant les philippiques du Front national en ce domaine ».<sup>20</sup>

Cette pratique bureaucratique facilite et amplifie une approche idéologique dans le domaine de la politique étrangère française dont les conséquences sont dangereuses. Un des meilleurs exemples est la politique menée à l'égard de la Syrie qui manque de clairvoyance, faute d'objectifs politiques. Ainsi le président Sarkozy invite au défilé du 14 juillet 2008, le président Bachar el Assad puis son ministre des affaires étrangères, Alain Juppé ferme en mars 2012 l'ambassade de France à Damas. Cette politique de diabolisation du régime syrien est poursuivie avec ferveur par le nouveau président François Hollande et son ministre des affaires étrangères, L.Fabius. Une politique étrangère ne peut reposer sur une approche manichéenne des acteurs, répartis entre les « gentils » et les « méchants ». Faute d'une vision stratégique à long terme, on ne sait pas désigner l'adversaire principal et construire une coalition pour l'abattre. Cette approche idéologique ne peut aboutir qu'à des catastrophes. « Notre diplomatie court après des chimères au lieu de composer avec le réel. En 1959, le général de Gaulle disait en conférence de presse en 1959: 'La France n'a pas d'amis, elle n'a que des intérêts !' ».<sup>21</sup>

Cette approche « idéologique » des responsables politiques et administratifs méconnaissant les règles de base de la diplomatie n'est pas sans conséquences sur la recherche universitaire.

\*

---

<sup>20</sup> Gilles Kepel, *Terreur dans l'hexagone*, op cit., p.304.

<sup>21</sup> « Renaud Girard : La diplomatie française doit en finir avec le néo conservatisme », Entretien avec Éléonore de Vulpillières, in *Figaro Vox*, le 25 mars 2016.

## 2- Le fonctionnement de la recherche universitaire

Un exemple illustre bien l'incapacité de l'université à comprendre certains phénomènes internationaux. L'exemple du djihadisme est significatif. Pour Gilles Kepel « les institutions universitaires sont tétanisées par l'incapacité à penser le djihadisme dans notre pays ». <sup>22</sup> Comment expliquer une telle situation ?

Quelques pistes sont possibles. Une première explication réside dans les dysfonctionnements de l'université provoqués par l'application de la LRU adopté en août 2007. Une seconde explication réside dans l'approche de plus en plus idéologique de certaines disciplines. Les deux phénomènes se renforçant d'ailleurs l'un l'autre. La domination « idéologique » n'acceptant aucune concurrence, elle élimine la recherche « scientifique » de l'université à l'instar de la mauvaise monnaie qui chasse la bonne.

### 21- Les dysfonctionnements de l'université

La LRU implique notamment l'application de principes gestionnaires ce qui a provoqué une profonde réorganisation de la recherche et de son fonctionnement.

Les initiateurs de cette réforme ont superbement ignoré le processus d'élaboration des connaissances théoriques. Pour eux, un centre de recherche est une « entreprise », avec des « employés » dont il faut améliorer la « productivité » en multipliant les contrats. Pour améliorer la bonne gestion d'un laboratoire de recherche, il faut qu'il atteigne une taille critique. Cela s'est traduit par l'obligation faite aux nombreux petits centres universitaires de fusionner pour former de gros centres d'une cinquantaine voire d'une centaine de personnes. Dans un tel processus, qui ne suit aucune logique scientifique mais uniquement une logique gestionnaire, les petites disciplines deviennent minoritaires, n'ont plus le pouvoir de décision et sont vouées à la disparition. En effet, elles n'ont plus la capacité d'attirer les jeunes thésards en leur attribuant des postes d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), ces postes étant monopolisés par la discipline dominante du laboratoire. Autant dire que les postes de Maître de

---

<sup>22</sup> Gilles Kepel et Bernard Rougier, *Libération* du 14 mars 2016.

conférence ou de Professeur deviennent inaccessibles ce qui décourage les vocations. C'est ainsi que l'on assèche une discipline. Enfin ces petites équipes minoritaires sont écartées des grands contrats de recherche élaborés au niveau de l'université comme les LABEX (laboratoires d'excellence) ou les IDEX (initiatives d'excellence), attribués et évalués par l'Agence nationale de la recherche (ANR). Pour se financer, ces grands laboratoires universitaires peuvent passer des contrats de recherche auprès d'entreprises privées, ou d'agences gouvernementales et européennes qui fixent évidemment le cadre de leur recherche.

La nouvelle règle de « bonne gouvernance » de la recherche dont l'objectif annoncé était d'améliorer la productivité de la recherche va aboutir à l'effet inverse : l'étouffement de l'innovation. En effet « Cette gouvernance de l'université ne fait pas que tourner à vide, elle corrompt complètement l'institution », nous explique Alain Deneault mais en plus, « l'entreprise universitaire relaie, en même temps qu'elle le produit, un discours d'ignorance ».<sup>23</sup>

Jusqu'alors, c'était les universitaires qui fixaient eux-mêmes l'objet de leur recherche. Ils étaient les seuls qualifiés à le faire. Désormais ce sont les bureaucraties managériales qui déterminent à leur place les champs d'investigation. Les objets de recherche déterminés par l'élite bureaucratique et leurs « experts » sont à buts purement utilitaires. La condition désormais précaire des chercheurs ainsi que la nécessité d'obtenir des crédits pour faire fonctionner leur laboratoire, font que « Pour devenir titulaire d'un poste, il faut démontrer une absence d'indépendance d'esprit, en acceptant de se soumettre aux règles et aux fins de la productivité la plus forcenée ».<sup>24</sup>

L'obligation de fonctionner dans des réseaux de laboratoires en fonction des modalités de financement des contrats, empêche toute recherche libre au profit d'une recherche utilitariste ce qui induit une conformité dans la production intellectuelle. A moyen terme, c'est la disparition programmée de la recherche théorique donc de l'innovation.

On assiste à un renforcement de la « domination » sur les universitaires à un point tel que nous ne l'avions jusqu'à présent connu. Il est vrai que la « soumission » des universitaires aux

---

<sup>23</sup> Alain Deneault, *La médiocratie*, op cit, pp.23 et 55.

<sup>24</sup> Lindsay Waters, *L'éclipse du savoir*, Editions Allia, 2008, p.130.

« gestionnaires » c'est-à-dire à l'élite administrative issue des grandes écoles (Ecole Normale Supérieure, ENA, HEC, Polytechnique) et aux politiques incultes, est devenue totale.<sup>25</sup>

Désormais nous explique Alain Deneault pour les universitaires « seul l'argent semble donner de la consistance à leurs pratiques »,<sup>26</sup> ils ne sont en cela que le reflet des conceptions économiques néolibérales en vogue avec le phénomène de la globalisation.

A ces effets bureaucratiques s'ajoute une prégnance idéologique au sein de certaines disciplines universitaires, phénomène qui n'est pas nouveau mais qui s'est aggravé depuis une vingtaine d'années.

## 22- L'importance de l'idéologie dans la recherche

La prégnance de l'idéologie pose le problème du caractère scientifique de la recherche universitaire française et par delà de son autonomie par rapport aux directives données par les élites politiques et administratives ainsi que des courants idéologiques.

Les partisans de l'idéologie « relativiste » ont une pratique militante et savent comment infiltrer un mouvement ou une institution et prendre le pouvoir. Leur tâche a été facilitée par la faiblesse des structures universitaires.

### Une politique de conquête de pouvoir

Le phénomène n'est pas nouveau. Le communiste italien Antonio Gramsci (1896-1937)<sup>27</sup> avait montré l'importance du rôle des intellectuels pour gagner la bataille de « l'hégémonie culturelle » dans la guerre contre le capitalisme. Il s'agissait de contrôler la production intellectuelle au sein des universités et de détruire « le sens commun » produit par les intellectuels bourgeois. C'est ce que les communistes français ont réussi à faire dans les années 50 et 60. Il y a eu un recrutement militant au sein de l'université française. Et certaines disciplines ont été entièrement colonisées, encadrées et contrôlées par eux. Un exemple parmi d'autres, la Polémologie fondée par Gaston Bouthoul n'a pu se développer en France. Avec le déclin du parti communiste, ce sont les « trotskystes » et les « maoïstes », qui ont pris le relai et sont montés à l'assaut des sciences sociales notamment. L'approche marxiste a été remplacée

---

<sup>25</sup> Voir à ce sujet le roman très éclairant de Michel Houellebecq, *Soumission*, Flammarion, 2015, 300 p.

<sup>26</sup> Alain Deneault, op cit, p 30.

<sup>27</sup> Antonio Gramsci, *Ecrits politiques*, (3 tomes), textes présentés par Robert Paris, éditions Gallimard, 1974. Voir aussi *Cahiers de prison*, présentés par Robert Paris, éditions Gallimard, 1983.

progressivement par l'approche relativiste. Ainsi sont apparues les études sur les droits de l'homme, les minorités, le colonialisme, l'esclavage, et les « gender studies » qui trouvent actuellement un appui au sein des structures administratives et médiatiques françaises et européennes. Ce phénomène insidieux aboutit à une stérilisation de la recherche universitaire. L'université devient une entreprise à produire une idéologie militante totalement coupée des réalités mais qui est relayée, par connivence, non seulement par les médias acquis à cette idéologie mais aussi l'élite politique et administrative.

Les recherches sur le djihadisme, ou la question de l'islamisation en sont un bon exemple. Ainsi G.Kepel et B.Rougier montrent que les slogans « Islamisation de la radicalité » ou « islamophobie » sont imposés par la doxa médiatico-politicienne puis reprise par des chercheurs. « Pourquoi étudier le phénomène, apprendre des langues difficiles, mener des enquêtes sur le terrain dans les quartiers déshérités où les marqueurs de la salafisation ont tant progressé depuis trente ans puisqu'on connaît déjà la réponse ? » nous expliquent G.Kepel et B.Rougier. Il est plus confortable et profitable de conforter l'élite politique et médiatique avec des slogans que de leur montrer leurs erreurs qui pourraient les mécontenter. Marcel Gauchet montre comment il existe une connivence entre les universitaires et les journalistes. Les universitaires apportent en quelque sorte une « légitimation intellectuelle » aux journalistes qui désormais ne se contentent plus d'informer mais se sont trouvés comme mission « de former des consciences ». Face à cette connivence dans une même idéologie, Marcel Gauchet pense « qu'il y a un avenir considérable à l'extrême gauche dans l'univers académique » pour aider à la diffusion « d'un discours hargneusement retourné contre sa société d'origine ».<sup>28</sup>

### **Le refus du débat et le lynchage médiatique**

A cet aveuglement idéologique, s'ajoute une action militante plus pernicieuse, d'inquisiteur ou de « chien de garde » comme disaient les gauchistes des années 70, consistant à disqualifier toute pensée différente sans développer un seul argument rationnel pour démontrer sa fausseté. Ces militants cherchent non seulement à éliminer toute concurrence qui dévoilerait leur imposture mais aussi à les disqualifier. Le lynchage avait écrit Philippe Muray « prend maintenant des masques progressistes... les vieux réflexes

---

<sup>28</sup> Marcel Gauchet, *Comprendre le malheur français*, (avec Eric Conan et François Azouvi), Paris, Stock, 2016, pp.308-309.



de haine et d'exclusion rentrent aussitôt par la fenêtre pour s'exercer contre de nouveaux boucs émissaires toujours plus incontestables ». <sup>29</sup> Au nom de la vérité, qu'ils estiment posséder, ces intellectuels interdisent le pluralisme intellectuel et la libre critique au sein de l'université. C'est le contraire de toute démarche scientifique qui, elle, accepte la contradiction, la *disputatio*.

L'exemple récent de la pétition signée dans le quotidien *Libération* du 10 mars 2016 par une douzaine de chercheurs contre les propos du romancier Kamel Daoud qui dénonçait les violences sexuelles exercées en Allemagne dans la nuit du 31 décembre 2015 par des immigrants musulmans en est une illustration. Mais il y a d'autres exemples similaires à l'égard cette fois d'universitaires.

Ainsi en 2005, des collectifs d'universitaires exigent l'exclusion de l'université de l'historien Olivier Pétré Grenouilleau qui est accusé de racisme pour avoir publié un ouvrage <sup>30</sup> où il évoque l'esclavage au Moyen-Orient. <sup>31</sup> Ces pétitionnaires s'érigent en tribunal « révolutionnaire ». Il en est de même pour Sylvain Gouguenheim, lui aussi inquiété pour avoir écrit un ouvrage <sup>32</sup> expliquant que la réception d'Aristote en Occident n'est pas passé uniquement par les philosophes arabes.

Les questions concernant la démographie et l'immigration sont aussi un sujet tabou. Lorsque la démographe Michèle Tribalat publie son ouvrage *Assimilation, la fin du modèle français* <sup>33</sup> dans lequel elle explique que l'immigration musulmane bouleverse le « modèle » français d'intégration, elle suscite aussitôt de violentes réactions.

Des universitaires sont traînés en justice par des associations qui instrumentalisent les différentes lois Pleven (1972), Gayssot (1990), Taubira (2001), puis sur la Halde (2004), lois qui aboutissent si l'on n'y prend pas garde à la création en quelque sorte d'un « délit

---

<sup>29</sup> Philippe Muray, *L'empire du bien*, Editions les Belles lettres, 1998, p.49.

<sup>30</sup> Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les traites négrières : essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard, 2004, 468 pages. Voir le compte-rendu dans *Critique internationale* 2005/3 (N°28), pp 201-205.

<sup>31</sup> L'auteur analyse les traites négrières dans leur globalité et le reproche que lui ont adressé ses détracteurs porte sur le fait qu'il ait eu l'impudence d'aborder également les problèmes qui se posent à cet égard dans le monde musulman.

<sup>32</sup> Sylvain Gouguenheim, *Aristote au Mont Saint-Michel. Les racines grecques de l'Europe chrétienne*. Paris, Seuil, 2008, 288 p. (Coll. Univers historiques) Une pétition du 28 avril 2008 signée par 200 personnes. Jacques Le Goff et Remi Brague le soutiennent avec Alain Finkielkraut.

<sup>33</sup> Michèle Tribalat. *Assimilation. La fin du modèle français*. Paris, éditions du Toucan, 2013. 349 p.

d'opinion ». Désormais, lorsqu'un travail scientifique produit par des universitaires, déplaira à une association de défense d'une minorité quelconque, celle-ci pourra saisir la justice. Une police de la pensée s'est ainsi constituée insidieusement avec la complicité de l'élite politique et administrative et on peut craindre une soumission de la recherche à l'idéologie. Paradoxalement, les adeptes de cette nouvelle pratique, dénoncent avec vigueur la condamnation de Galilée par le Saint Office de l'Eglise catholique en 1633.

Dans le domaine des études africaines, sous l'emprise de l'école bourdieusienne, il est désormais interdit de parler des ethnies sous peine d'être immédiatement disqualifié et de n'avoir plus aucun avenir dans la discipline.

Chantal Delsol montre la continuité entre l'idéologie communiste et cette nouvelle approche idéologique : « Comme sous le communisme, c'est l'expression de la réalité qui est traitée d'idéologie, pendant que l'idéologie dominante prétend décrire la réalité ». <sup>34</sup>

On constate que l'université française est touchée depuis une bonne vingtaine d'années par les dérives universitaires américaines. C'est le cas par exemple des « postcoloniaux studies ». Pour G. Kepel, c'est une imposture « qui a ravagé les campus américain et y a promu l'ignorance en vertu, avant de contaminer l'Europe ». <sup>35</sup> On peut ajouter à la liste, les « gender studies » qui traitent désormais des relations internationales. Il est vrai que les administrations françaises et européennes accordent de larges subventions et de crédits de recherche dans les différents programmes à ces études à caractère « militant ».

Ces études ont soulevé dans un premier temps l'ironie des universitaires français, qui pensaient que cette douce folie anglo-saxonne ne pouvait toucher l'université française où prévaut la raison. Mais c'était sans compter sur la vigueur du militantisme de cette nouvelle idéologie, qui trouvant un appui auprès des élites politiques et administratives, a eu raison de leur manque de vigilance puis obtenu leur « soumission ». Ces nouvelles disciplines militantes détruisent l'université française car elles attirent une grande partie des crédits et des postes au détriment des disciplines

---

<sup>34</sup> Chantal Delsol, *La haine du monde. Totalitarismes et postmodernité*. Paris, éditions du Cerf, 2016, p.209.

<sup>35</sup> Gilles Kepel et Bernard Rougier, *Libération* du 14 mars 2016.

classiques qui ont fait leur preuve depuis des siècles. Elles ne produisent plus qu'un savoir « militant ».

Comme il n'existe plus aucune force au sein de l'université pour s'y opposer, il en résulte que des disciplines majeures disparaissent et que les étudiants qui veulent s'y former doivent aller à l'étranger. A terme, c'est la formation de l'élite de la France qui est en danger.

« La France a laissé périliter, en particulier sous les deux derniers quinquennats, le champ de ces études naguères prééminentes par rapport au reste du monde. Le pays de Louis Massignon, Jacques Berque et Maxime Rodinson, orientalistes et savants de renommée universelle, contraint aujourd'hui les meilleurs esprits de la jeune génération à partir à l'étranger pour se former, menaçant la pérennité même de la production du savoir dans un pays où les enjeux concernés sont pourtant centraux ».<sup>36</sup>

### **L'impérialisme de l'idéologie relativiste**

La domination du relativisme a été préparée par le courant de la déconstruction développé au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Le relativisme se trouve renforcé par sa convergence puis sa connivence avec l'idéologie libérale culturelle, où il n'y a que « des individus qui sont définis par leurs droits, sur le plan abstrait, juridique, et par leurs intérêts, sur le plan concret, économique ».<sup>37</sup>

Il y a conjonction entre la globalisation et le phénomène de l'émancipation individuelle.

Cette démarche militante et totalitaire du relativisme risque à terme d'éliminer tout pluralisme intellectuel. Or on sait que l'absence de liberté dans la réflexion intellectuelle débouche inéluctablement sur une stérilité intellectuelle et l'incapacité d'innover.

Cette idéologie constate Marcel Gauchet, agit « comme une véritable prison mentale : même quand on constate que ça ne marche pas, il n'est pas possible de sortir de ce cadre intellectuel. Il est devenu inimaginable de penser et de faire autrement ».<sup>38</sup>

\*

L'alliance entre l'idéologie gestionnaire néolibérale de l'élite politico administrative et l'idéologie relativiste représentée par une partie des universitaires et relayée par la majorité des médias, produit l'instauration de la médiocrité dans le domaine de recherche. Si cette tendance persiste, elle peut déboucher sur une incapacité à

<sup>36</sup> Gilles Kepel, (avec Antoine Jardin), op cit, p 304.

<sup>37</sup> Marcel Gauchet, *Comprendre le malheur français*, op cit, p 330.

<sup>38</sup> Marcel Gauchet, op cit, p.337

s'adapter à l'évolution de la société internationale. En effet tout universitaire voulant survivre devra rester loyal au réseau qui l'aura recruté et promu. Il ne peut dans cette configuration que reproduire la doxa officielle.

La France est confrontée actuellement à la globalisation et à ses conséquences dans les domaines économiques et financiers, à des guerres, à des flux migratoires sans précédent etc.. Or c'est justement à ce moment critique où l'on aurait le plus grand besoin « des recherches et une pensée dégagées des contraintes de la professionnalisation » pour comprendre la complexité de nos sociétés que nous nous apercevons qu'elles n'existent plus. Pour cela il faut redonner aux universitaires leur autonomie de manière à ce qu'ils puissent fixer par eux-mêmes l'objet de leur recherche et sa problématique. Sinon, les capacités de la France à réagir et à s'adapter aux nouvelles situations seront compromises.

\*

\* \*

Nous signalons à nos lecteurs la publication d'une nouvelle revue. Il s'agit de la revue *PSEI*  
*PSEI : « Paix et Sécurité Européenne et Internationale ».*

Elle est dirigée par les professeurs Jean-François Guilhaudis (Grenoble) et Louis Balmond (Nice).

Deux numéros ont été publiés : le N°1 - Juillet 2015 et le N°2 - Novembre 2015.

A paraître le N°3 en avril 2016

Le siège de la revue est à l'Université de Nice et les numéros sont consultables sur le site internet à l'adresse suivante:

<http://revel.unice.fr/psei/>

## Les relations franco-allemandes dans le nouveau contexte européen<sup>39</sup>

**Jean Klein**

Professeur émérite de l'Université Paris 1 (Panthéon Sorbonne)

Les relations franco-allemandes traversent une passe difficile et l'Europe se porte mal. Les informations diffusées par les médias vont toutes dans le même sens et il serait fastidieux de citer le nom de tous les experts de ces questions qui tirent la sonnette d'alarme. A leurs yeux le « couple franco-allemand » serait au bord de la rupture et l'Union européenne ne serait plus en mesure de faire face aux nouveaux défis auxquels elle est confrontée. A cet égard, l'éditorial de Dominique David dans le numéro de décembre 2015 de *La Lettre* de l'IFRI, intitulé « L'UE a-t-elle peur d'elle-même ? » en dit long sur les interrogations que suscite l'avenir de la construction européenne dans un grand « think tank » français et les écrits récents de Hans Stark, le Secrétaire général du Comité d'Etudes des Relations franco-allemandes (CERFA), mettent en évidence les divergences qui sont apparues entre la France et l'Allemagne dans leur approche de problèmes centraux comme le sauvetage de l'euro, la politique énergétique, la gestion des flux migratoires ou la mise en œuvre d'une politique étrangère et de sécurité commune.<sup>40</sup> Aujourd'hui nul ne se hasarde à prévoir un

---

<sup>39</sup> Cet article procède d'une conférence prononcée le 23 février 2016 à Antony devant la commission de jumelage de cette ville et du district de Reinickendorf à Berlin.

<sup>40</sup> Voir notamment : « L'Allemagne change ! Risques et défis d'une mutation », Sous la direction de Hans Stark et Nele Katharina Wissmann - Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2015 et « France-Allemagne par images interposées » - Un dossier dirigé par Claire Demesmay et Hans Stark - *Allemagne d'aujourd'hui*, N°214, octobre décembre 2015.

retour au temps ancien où la coopération franco-allemande n'était pas exempte de frictions mais où la volonté de surmonter les divergences l'emportait toujours sur le renoncement à l'ambition des gouvernements de Paris et de Bonn, puis de Berlin de jouer un rôle moteur dans la construction d'une Europe politique.

Force est de constater que la situation s'est considérablement modifiée depuis l'accession de l'Allemagne unie à la pleine souveraineté et l'élargissement de l'Union européenne (UE) aux pays d'Europe centrale et orientale après l'effondrement de l'ordre bipolaire. Dès lors que les anciens « pays socialistes » avaient opté pour la démocratie pluraliste et l'économie de marché, leur admission à l'OTAN et aux Communautés européennes ne soulevait plus d'objection de principe. Mais le processus qui a débouché sur leur participation au « nouveau concert européen »<sup>41</sup> ne s'est pas déroulé sans à coups et a suscité des controverses notamment dans les milieux qui privilégiaient l'organisation de la sécurité en Europe par le biais d'institutions paneuropéennes englobant la Russie et les Etats successeurs de l'URSS.

Il ne saurait être question de revenir sur les débats des années 1990 portant sur l'instauration d'un « nouvel ordre de paix en Europe » (Europäische Friedensordnung in Europa) et l'on se bornera à rappeler que l'élargissement de l'UE s'est réalisé au détriment de son approfondissement et que les divergences d'intérêt entre les 28 Etats membres rendent très difficile, sinon impossible, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques communes. Dans ce contexte, la France et l'Allemagne n'apparaissent plus comme des acteurs majeurs dont l'entente permettrait de donner un nouvel élan à l'Europe et le discours optimiste sur le caractère infrangible de la relation franco-allemande ne convainc plus guère les observateurs lucides des réalités existantes.

Pour illustrer notre propos, nous commencerons par donner un bref aperçu des relations franco-allemandes depuis l'époque où le chancelier Adenauer et le général de Gaulle se sont engagés résolument dans la voie de la réconciliation entre deux peuples qui s'étaient durement affrontés dans le passé et ont fixé dans le traité de l'Élysée du 22 janvier 1963 le cadre d'une coopération étroite

---

<sup>41</sup> Jacques Delors, qui fut Président de la Commission des Communautés européennes de 1985 à 1994, a publié un ouvrage intitulé « Le nouveau concert européen » (Odile Jacob, 1992) où il expose sa vision de la construction politique de l'Europe. Il prend ses distances par rapport à une Europe supranationale et penche pour une Fédération d'Etats nation.

aussi bien dans le domaine politique qu'au plan culturel. Nous nous attacherons ensuite à examiner les problèmes qui ont surgi depuis l'entrée dans le troisième millénaire, du fait du « décrochage » franco-allemand dans le domaine économique et des tensions entre ces deux pays à propos des politiques de sécurité, de l'approvisionnement énergétique et du contrôle des flux migratoires. En conclusion, nous nous interrogerons sur les voies et les moyens qui permettraient de surmonter la crise des relations franco-allemandes et de remédier aux carences qui affectent le fonctionnement des institutions européennes.

\*

## I – Une nouvelle ère dans les relations franco-allemandes

Alors que la politique de la France au lendemain de la guerre de 1870 était placée sous le signe de la revanche et que la *Weltpolitik* de l'empire wilhelminien était perçue à Paris comme une menace mortelle, on conçoit que les relations franco-allemandes aient été tendues surtout après la crise de 1905 qui a inspiré des pages lyriques à Charles Péguy dans « *Notre patrie* » et un réquisitoire sévère mais solidement argumenté à Charles Maurras dans « *Kiel et Tanger* ». <sup>42</sup> L'atmosphère était tout aussi pesante après la première guerre mondiale en dépit des espoirs suscités par la politique de paix menée par Aristide Briand et Gustav Stresemann dans les années 1920. Les illusions que l'on pouvait nourrir à cet égard se sont rapidement dissipées et aujourd'hui on est plutôt enclin à considérer que des obstacles culturels quasiment infranchissables s'opposaient à une coexistence pacifique entre Français et Allemands pendant cette période. <sup>43</sup> En tout cas, l'accession au pouvoir de Hitler rendait la guerre inévitable.

Ce n'est qu'après la chute du III<sup>ème</sup> Reich que la politique de la France vis-à-vis de l'Allemagne a subi une inflexion majeure. Plutôt que de mettre « l'ennemi héréditaire » hors d'état de nuire par des mesures punitives et une mise en tutelle étroite, on s'est rallié très

---

<sup>42</sup> Sur les conceptions de Charles Maurras en la matière, on peut se reporter à l'ouvrage publié sous la direction de Georges-Henri Soutou et Martin Motte : « *Entre la vieille Europe et la seule France. Charles Maurras, la politique extérieure et la défense nationale* » - Paris, Economica (Bibliothèque stratégique), 2010

<sup>43</sup> Voir la contribution de Hans Manfred Bock : « *Deutsch-französische Kulturbeziehungen der Zwischenkriegszeit* » in « *Lexikon der deutsch-französischen Kulturbeziehungen nach 1945* » - Tübingen, Narr Francke Attempto Verlag, 2013

tôt à une politique tendant à favoriser l'émergence d'un Etat démocratique dans les trois zones d'occupation occidentales et son intégration dans les organisations européennes en voie de constitution. C'est ainsi que la République Fédérale d'Allemagne (RFA), créée en 1949, devint membre à part entière de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) en 1951 et du Conseil de l'Europe en 1952. Peu après le déclenchement de la guerre de Corée (juin 1950), elle fut invitée à apporter sa contribution à la défense de l'Occident face à la menace soviétique et on sait que la question du réarmement allemand a suscité des débats animés en France. Ainsi la « querelle de la CED » (Communauté européenne de Défense) a dominé la vie politique au début des années 1950 et le climat ne s'est apaisé qu'après le rejet du projet d'armée européenne par l'Assemblée nationale en août 1954. En définitive c'est par le biais de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO) que la RFA fut admise dans l'OTAN où elle joua un rôle actif et fut un allié de poids de Etats-Unis pendant toute la durée de la guerre froide.

Au plan des relations franco-allemandes, il convient de souligner que dès la fin de la seconde guerre mondiale, des intellectuels, des religieux et des hommes politiques se sont engagés en faveur d'une réconciliation entre la France et l'Allemagne. La France se retrouvait dans le camp des vainqueurs après « l'étrange défaite » de 1940 (Marc Bloch) et gardait des souvenirs cuisants de la période de l'occupation, mais contrairement à la politique menée au lendemain de la première guerre mondiale son attitude vis-à-vis de l'Allemagne de « l'année zéro » (Roberto Rossellini) n'a pas été placée sous le signe du ressentiment. Dans le Dictionnaire des relations culturelles franco-allemandes publié il y a deux ans par un collectif de sociologues et d'historiens,<sup>44</sup> on trouvera des informations précieuses sur le rôle des pionniers du rapprochement entre les deux pays qu'il s'agisse d'universitaires comme Alfred Grosser et Joseph Rovin, de religieux comme le père Jean du Riveau (s.j) ou des fonctionnaires responsables de « l'éducation publique » dans la zone française d'occupation en Allemagne, comme Raymond Schmittlein. Il faut également faire état de l'action menée par les Eglises chrétiennes et plus particulièrement par le Mouvement catholique PAX CHRISTI qui s'est prononcé dès 1945 en faveur de la réconciliation franco-allemande et n'a cessé d'œuvrer pour le triomphe de cette cause au cours des

---

<sup>44</sup> Voir « *Lexikon der deutsch-französischen Kulturebeziehungen nach 1945* » - Sous la direction de Nicole Colin, Corine Defrance, Ulrich Pfeil et Joachim Umlauf – Tübingen, Narr Francke Attempto Verlag, 2013, 512 p.



décennies suivantes. Enfin, il faut rendre hommage au « Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle », fondé par Emmanuel Mounier en 1948 et dirigé par Alfred Grosser jusqu'à sa dissolution en 1967. Ce comité a donné naissance au « Bureau international de liaison et de documentation » (BILD) et à son pendant allemand, la « Gesellschaft für übernationale Zusammenarbeit » (GÜZ). Ces institutions ont servi de modèle à celles qui furent créées ultérieurement pour promouvoir les échanges franco-allemands et impliquer dans cette entreprise la société civile dans son ensemble. En attribuant le Prix Nobel de la Paix à l'Union européenne en 2012, le comité d'Oslo a considéré à juste titre que « la réconciliation franco-allemande était la fondation de la construction européenne et le garant d'une paix durable sur notre continent ».

Il fallut attendre le retour au pouvoir du général de Gaulle pour que ces idées se traduisent par une politique volontariste dont le cadre a été fixé par le traité de l'Elysée du 22 janvier 1963. Pour la première fois dans l'histoire diplomatique, un traité accordait une place égale aux clauses traditionnelles relatives à la coopération en matière de politique étrangère et de défense et à celles relatives aux relations culturelles regroupées sous le chapitre « éducation et jeunesse ». L'accent était mis sur l'enseignement des langues eu égard à « l'importance essentielle que revêt pour la coopération franco-allemande la connaissance dans chacun des deux pays de la langue de l'autre ». En outre, « toutes les possibilités devaient être offertes aux jeunes des deux pays pour resserrer les liens qui les unissent et pour renforcer leur compréhension mutuelle ». A ce propos, il convient de rappeler que le général de Gaulle était germanophone et qu'il a tenu à s'exprimer dans la langue de Goethe quand il s'est adressé aux foules de Bonn, Cologne, Düsseldorf et Munich et plus particulièrement aux jeunes à Ludwigsburg lors de son voyage officiel en Allemagne, en septembre 1962.

De nombreuses initiatives ont été prises pour appliquer le programme défini par le traité de l'Elysée, mais en dépit de la multiplication des rencontres organisées par « l'Office franco-allemand de la jeunesse » (OFAJ) et des mesures adoptées pour favoriser l'enseignement de la langue de l'autre, les objectifs que l'on s'était assignés en 1963 n'ont pas été atteints. Dans un article au titre provoquant paru dans la revue « *Le Débat* »,<sup>45</sup> Luc

---

<sup>45</sup> « L'Allemagne si proche, les Allemands si loin... » par Luc Rosenzweig – Contribution au dossier « France-Allemagne : un partenariat difficile » - *Le Débat*, N°187, novembre-décembre 2015

Rosenzweig, ancien rédacteur en chef du quotidien *Le Monde* et correspondant de cet organe de presse en RFA de 1987 à 1991, esquisse un bilan de l'application du traité et ne dissimule pas son désenchantement. A ses yeux, les mesures prises pour amener les peuples à entretenir des relations aussi étroites que celles liant leurs gouvernants n'ont pas produit les résultats attendus. Sur le plan linguistique d'abord. Se fondant sur les chiffres publiés tous les ans par Eurostat, il relève que l'apprentissage de la langue de l'autre a plutôt reculé qu'il n'a progressé. Quant aux diverses réformes de l'enseignement en France comme en Allemagne elles ont eu pour effet de marginaliser l'allemand ou le français dans les programmes scolaires. Nous ajouterons que l'érosion de l'enseignement de l'allemand dans le système scolaire français explique dans une large mesure le déclin, voire la disparition des librairies allemandes de Paris.

La même observation vaut selon Luc Rosenzweig pour les jumelages qui ont connu une période faste dans les décennies qui ont suivi la conclusion du traité de l'Elysée mais ont subi une crise du fait du retrait de leurs initiateurs. Ceux-ci étaient souvent des professeurs de langue très engagés qui n'ont pas trouvé de successeurs quand ils ont quitté la vie active. Il en résulte que beaucoup de jumelages n'existent plus que sur le papier ou sur les panneaux d'entrée des villes et villages concernés. Les jumelages les plus solides sont ceux qui ont tissé des liens entre les sociétés musicales locales car la musique populaire et la convivialité qu'elle induit favorisent l'éclosion d'un langage commun.

Enfin, il souligne la réduction du lectorat des publications liées à la relation franco-allemande, tels que la revue *Documents/ Dokumente* et le magazine *Paris-Berlin* qui restent confinés à un public confidentiel et ne survivent que grâce au soutien financier des gouvernements. Pour revivifier l'esprit du traité dans sa dimension culturelle et sociétale, les dirigeants des deux pays ont lancé des projets spectaculaires comme la chaîne Arte en 1993 (Mitterrand/Kohl) et le manuel d'histoire franco-allemand en 2003 (Chirac/Schröder) mais ceux-ci n'ont pas produit les effets escomptés et ont parfois suscité les réserves de germanistes engagés comme Alfred Grosser.<sup>46</sup> Aussi, Luc Rosenzweig se félicite-t-il que François Hollande et Angela Merkel n'aient pas emboîté le pas de leurs prédécesseurs à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire du traité de l'Elysée

---

<sup>46</sup> Voir l'article de Alfred Grosser : « Le plus grave est le silence sur tout ce qui pourrait encourager les lycéens à mener une vie engagée. Le manuel franco-allemand, une déception » - *La Croix*, 26 juillet 2006

et se soient abstenus de prendre dans ce domaine une « nouvelle initiative aussi coûteuse qu'inefficace pour maintenir en survie artificielle une utopie moribonde ». Si la dégradation de la relation franco-allemande au plan sociétal est avérée, on peut se demander si elle n'affecte pas également la coopération politique. Dès lors ne faut-il pas mettre en question la possibilité d'une action conjointe de la France et de l'Allemagne pour remettre à flot une Europe en perdition.<sup>47</sup>

\*

## II – La relation franco-allemande dans le nouveau contexte européen

Dès l'origine, la coopération franco-allemande s'est inscrite dans la perspective de l'édification d'une Europe politique et si des progrès ont pu être accomplis dans ce sens, c'est en raison d'une volonté commune de faire aboutir ce projet et d'un rapport de force fondé sur un certain équilibre entre les deux pays. La France jouissait d'un statut particulier du fait de sa qualité de membre permanent du Conseil de Sécurité et de la détention de l'arme nucléaire et l'Allemagne s'affirmait comme une puissance économique majeure mais se tenait en retrait et acceptait de concéder à la France le rôle d'inspirateur de la politique à suivre au plan européen. Zbigniew Brzezinski, l'ancien conseiller pour les affaires de sécurité du Président Carter, aurait évoqué en ces termes les visées des deux pays : « A travers la construction européenne, la France recherchait la réincarnation et l'Allemagne la rédemption ».<sup>48</sup> Paris a voulu faire de l'Europe un multiplicateur de son influence, de préférence sous la forme d'une « Europe puissance ». Quant à Berlin, il a longtemps mis de côté ses intérêts pour ne pas compromettre la consolidation de la paix sur le continent et faire oublier les tragédies provoquées par le III<sup>ème</sup> Reich, quitte à masquer sa force réelle pour ne pas inquiéter ses voisins.

Or la relation s'est inversée peu à peu et l'Allemagne n'hésite plus à défendre ses intérêts sans trop se préoccuper des conséquences négatives que ses actions peuvent entraîner pour ses partenaires et

---

<sup>47</sup> Voir l'article de Nicols Barotte, correspondant à Berlin : « Le tandem franco-allemand peut-il relancer l'Europe ? – *Le Figaro*, 4 avril 2016

<sup>48</sup> Ce propos est cité par Philippe Ricard, chef adjoint du service international du quotidien *Le Monde*, dans son article : « Un mythe fondateur à la recherche d'un renouveau » - *Le Débat*, N° 187, novembre-décembre 2015

le fonctionnement de l'Union européenne.<sup>49</sup> Ainsi les décisions prises par le gouvernement fédéral en 2011 d'arrêter 7 réacteurs nucléaires et l'annonce faite en août 2015 d'ouvrir la porte aux réfugiés du Moyen-Orient témoignent de cet état d'esprit et sont difficilement conciliables avec la recherche d'une politique énergétique commune et une régulation concertée des flux migratoires. Par ailleurs, les faiblesses de la France, notamment dans le domaine économique, ne lui permettent plus de prétendre au leadership, d'autant que l'Allemagne occupe des positions stratégiques au sein de la Commission et du Parlement européen et joue un rôle clé au Conseil qui est l'un des principaux lieux de décision de l'UE.<sup>50</sup>

Les vicissitudes relations franco-allemandes s'expliquent dans une large mesure par deux visions divergentes de la monnaie et de l'économie. Traumatisés par l'inflation qui a ébranlé les assises de la République de Weimar au début des années 1920, les Allemands sont attachés à la stabilité monétaire et ont pris des dispositions pour soustraire le Deutschmark (DM) aux manipulations des pouvoirs publics. Une loi organique de 1957 a conféré à la Bundesbank (BUBA) un statut qui lui permet de mener en toute indépendance la politique qui lui paraît la plus convenable pour assurer la prospérité du peuple allemande et garantir la stabilité de sa monnaie. Dès lors, la politique économique allemande a été très tôt sous contrainte et tous les gouvernements, de Konrad Adenauer à Helmut Schmidt, se sont heurtés au veto de la BUBA dès lors qu'ils envisageaient d'agir sur les taux d'intérêt et sur la masse monétaire, comme cela se faisait dans les autres pays industrialisés.

En France, il en est allé autrement et la dévaluation a toujours été considérée comme un instrument de politique économique légitime.

---

<sup>49</sup> Que l'Allemagne se préoccupe de la défense de ses intérêts à l'instar des autres Etats est parfaitement légitime et la République de Bonn n'a pas attendu la réunification pour agir dans ce sens comme l'atteste l'Ostpolitik des années 1970. Depuis la fin de l'ordre bipolaire la question des « intérêts allemands » est abordée sans complexe outre-Rhin mais il est entendu qu'elle ne saurait être dissociée d'une approche multilatérale de la politique étrangère et de sécurité. Voir à cet égard les mises au point de Egon Bahr dans son remarquable essai : « *Deutsche Interessen. Streitschrift zu Macht, Sicherheit und Aussenpolitik* » - Munich, Karl Blessing Verlag, 1998.

<sup>50</sup> Sur la domination exercée par Berlin sur l'UE, voir l'article de Hans Stark : « Images et réalités : retour sur une relation franco-allemande contrastée » - *Allemagne d'aujourd'hui*, N° 214, octobre-décembre 2015 (Dossier dirigé par Claire Demesmay et Hans Stark : « France-Allemagne par images interposées »)

Les hésitations des dirigeants allemands à consentir à la monnaie unique dont le président Mitterrand avait fait un élément constitutif de l'Union européenne s'expliquent par cette divergence. Répugnant à troquer le DM contre une monnaie européenne instable et soumise aux décisions du pouvoir politique, ils ne se rallièrent à l'euro qu'après avoir obtenu l'assurance que la nouvelle monnaie serait du ressort exclusif d'une Banque Centrale Européenne indépendante (BCE) dont la structure et le fonctionnement seraient calqués sur le modèle de la BUBA. Toutefois, après la crise de 2008, les Présidents de la BCE ont pris des libertés avec l'orthodoxie monétaire, en baissant les taux et en rachetant les dettes souveraines, monétisant ainsi les dettes publiques. La poursuite et l'amplification de ces mesures annoncées par M. Mario Draghi, le 22 janvier 2015 ont été vivement ressenties en Allemagne où l'on a dénoncé « l'offensive contre l'épargne » et « la trahison de la confiance » placée dans l'euro après avoir obtenu l'assurance que la monnaie unique serait aussi stable que le DM.<sup>51</sup>

On observe les mêmes dissonances dans les discours et les comportements des deux pays en matière économique. Les Allemands sont obsédés par la compétitivité et les Français par le pouvoir d'achat. La compétitivité de l'Allemagne est assurée en partie par les réformes engagées au début du troisième millénaire par le chancelier Gerhard Schröder mais aussi grâce à la structure de son outil industriel, à la nature des produits qu'elle exporte et à l'appel d'air induit par la croissance des pays émergents, dits BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). En France, c'est le marché intérieur qui prime et de nombreux analystes établissent un lien entre cette introversion et les archaïsmes de l'économie française. Pour y remédier, des réformes de structure de grande ampleur sont nécessaires mais on ne peut que se livrer à des conjectures sur la volonté de toutes les parties concernées de s'engager résolument dans cette voie. En tout cas, les Allemands attachés au développement des relations franco-allemandes s'inquiètent de l'écart grandissant entre les modèles économiques et sociaux des deux pays et pressent les dirigeants français de prendre des mesures efficaces pour le réduire.<sup>52</sup> Le Président de la

---

<sup>51</sup> La colère des épargnants allemands contre les largesses de la BCE a été ravivée par la politique de taux zéro décidée en mars 2016 par Mario Draghi – *Le Figaro*, 29 mars 2016

<sup>52</sup> Cette préoccupation se reflète dans le « *Lexikon der deutsch-französischen Kulturbeziehungen nach 1945* », op.cit. Voir notamment la contribution de Joachim Schild : « Die deutsch-französischen Beziehungen und Europa seit 1989/1990 »

République fédérale d'Allemagne, Joachim Gauck, ne s'est pas privé de soulever cette question lors de sa visite officielle en France, en septembre 2013.

Enfin, dernière pomme de discorde entre la France et l'Allemagne, l'interprétation plus ou moins stricte du Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC) conclu en juin 1997, à Amsterdam, en prévision de l'entrée en vigueur de l'euro (1<sup>er</sup> janvier 1999). Le PSC soumettait les politiques budgétaires européennes à la surveillance du Conseil Ecofin et de la Commission de Bruxelles et prévoyait des procédures de sanctions pour déficit excessif. Ainsi, il avait été arrêté que la stabilité de la monnaie exigeait le respect de trois seuils : 2% d'inflation au plus, 3% de déficit en pourcentage du PIB et 60% d'endettement au pis. Les politiques des Etats devaient respecter ces « critères dits de convergence » sous peine de sanctions mais le PSC a été interprété d'une manière flexible par le chancelier Gerhard Schröder et le président Jacques Chirac pour tenir compte des difficultés rencontrées par les économies européennes à la suite de l'éclatement de la « bulle financière » en 2003. Toutefois, l'Allemagne a durci sa position après avoir rétabli l'équilibre de ses comptes et le gouvernement de grande coalition, dit Merkel I (2005-2009), a fait adopter par le Bundestag un dispositif rendant inconstitutionnel tout déficit de l'Etat. Cette « Schuldenbremse » que l'on traduit en français par « règle d'or » pose comme impératif le déficit zéro (en pratique 0,35%) et ne laisse guère de marge de manœuvre au gouvernement. Cette mise hors circuit de la politique renoue avec l'orthodoxie budgétaire de l'époque « paléo-libérale » qui est loin de rallier tous les suffrages et fait l'objet de controverses dans le milieu des experts.<sup>53</sup>

Quoi qu'il en soit, les statistiques publiées l'an dernier par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) et la Commission européenne ont mis en évidence l'écart qui sépare les deux pays s'agissant du respect des critères de convergence. Ainsi, l'Allemagne est en excédent budgétaire avec un surplus estimé à 0,9% du PIB en 2015 ; sa dette, qui pesait 80% du PIB en 2010, atteint 71,5% pour 2015 et devrait descendre à 65,6% en 2017. En comparaison, la France fait figure de mauvaise élève. Sa dette publique a légèrement diminué au 3<sup>ème</sup> trimestre de 2015 pour s'établir à 2103 milliards d'euros en septembre, soit 96,9% du PIB. Elle pourrait se maintenir à ce niveau en 2017 si la France atteignait

---

<sup>53</sup> S'agissant des divergences franco-allemandes dans le domaine économique, nous faisons largement écho aux thèses soutenues par Johann Chapoutot, professeur à l'Université Paris 3 (Sorbonne nouvelle) dans son article : « Ententes et mésententes franco-allemandes » - *Le Débat*, op. cit

les objectifs budgétaires qu'elle s'est fixée. Or de l'avis des experts, il est peu probable que les engagements pris auprès de l'UE seront respectés : réduction du déficit public de 3,8% en 2015, à 3,3% en 2016, puis à 2,7% en 2017. Au demeurant, François Hollande a déclaré au lendemain des attentats du 13 novembre qu'il envisageait une réduction de l'effort budgétaire en invoquant la nécessité de nouvelles dépenses pour renforcer la lutte contre le terrorisme.<sup>54</sup>

On pourrait poursuivre l'inventaire des divergences franco-allemandes dans d'autres domaines tels que la mise en œuvre d'une politique étrangère et de défense commune ou l'élaboration d'une stratégie adéquate pour contrôler les flux migratoires mais il ne ferait que confirmer l'existence d'une crise majeure dans les relations entre les deux pays. La gravité de la situation est parfaitement décrite par Philippe Ricard dans sa contribution au dossier : « France-Allemagne : un partenariat difficile » publié par la revue *Le Débat*.<sup>55</sup> Citant le professeur Ulrich Beck, il déplore que l'Europe soit devenue allemande. « Personne ne l'a voulu mais face à la menace de l'effondrement de l'euro, la puissance économique allemande s'est positionnée peu à peu sur le plan politique comme la plus grande instance de décision en Europe ... L'élève docile est devenu le tuteur de l'Europe. Quant à la France, co-architecte de la construction européenne, elle est devenue une source d'inquiétude, voire le cancre de la zone euro, du moins aux yeux de son partenaire privilégié ». On conçoit donc que la France et l'Allemagne aient le plus grand mal à faire coïncider leurs projets à long terme en dépit de louables efforts de concertation.

\*

Faut-il déduire de ce constat désabusé que la relation spéciale entre Paris et Berlin a épuisé ses virtualités et que l'Union européenne est vouée au dépérissement, voire à l'éclatement faute d'un leadership franco-allemand capable de donner une nouvelle impulsion à la construction européenne. Aux yeux de Herfried Münkler, professeur de sciences politiques à l'Université Humboldt de Berlin, un sursaut est possible à condition que l'on s'oriente vers la constitution d'un noyau dur et d'un système de cercles concentriques dans lequel le degré de contraintes et de droits

---

<sup>54</sup> Les données statistiques dont nous avons fait état ont été publiées dans le supplément économique du quotidien *Le Figaro* le 24 décembre 2015

<sup>55</sup> « Un mythe fondateur à la recherche d'un renouveau » par Philippe Ricard, *Le Débat*, N° 187, novembre-décembre 2015

diminuerait du centre à la périphérie.<sup>56</sup> Cette forme d'intégration s'inspire du plan élaboré au sein des partis chrétien-démocrate (CDU) et chrétien-social (CSU) par Wolfgang Schäuble et Karl Lamers et rendu public le 1<sup>er</sup> septembre 1994. A l'époque, il s'était heurté à de nombreuses objections en France et il est peu probable que des propositions du même genre soient mieux accueillies aujourd'hui. En revanche, les suggestions faites par Luuk van Middelaar, qui fut la plume du Président du Conseil européen, Herman van Rompuy (2010-2014), ont plus de chances de retenir l'attention dans la mesure où elles se situent dans le registre de l'exhortation et n'enferment pas les acteurs dans un cadre rigide. Selon lui, il faut laisser à tous les Etats de l'Union, grands et petits, la possibilité de jouer leur rôle. Ainsi, l'Allemagne joue ceux de Zahlmeister et de Zuchtmeister : elle paie et veille à une certaine discipline. Quant à la France, il est vital qu'elle retrouve son sens de l'initiative et qu'avec d'autres elle contribue à une clarification des orientations de la politique de l'UE. Au moment où le pouvoir politique se montre incapable d'anticiper face à des défis prévisibles et où l'impréparation règne, le renouveau du lien franco-allemand passe par une entente sur des questions concrètes dont la solution commande « l'organisation de l'avenir ». En l'occurrence il ne s'agirait pas uniquement de mettre en place des institutions mais de définir et de mettre en œuvre une vraie stratégie de prévention des crises. Une telle démarche permettrait à l'Union européenne de prendre un nouvel élan et à la France de s'y sentir de nouveau chez elle.<sup>57</sup>

Tout Français attaché à la construction européenne ne peut que souscrire à ces vues mais il ne doit pas se dissimuler les obstacles qui entravent, sinon empêchent la réalisation de ce projet. Pour certains, une stratégie de refondation de l'Europe présuppose une sortie du « système de Maastricht »<sup>58</sup> mais il n'est pas évident que la France et l'Allemagne soient décidées à sauter ce pas et entraîneraient à leur suite la majorité de leurs partenaires. Dans l'avenir prévisible il y a donc peu de chances de voir se réaliser le rêve d'une Europe capable de s'affirmer comme un acteur autonome sur la scène mondiale et soucieuse d'affirmer son identité au plan culturel et religieux.

---

<sup>56</sup> « La relation franco-allemande et le futur de l'Europe » par Herfried Münkler, *Le Débat*, op. cit.

<sup>57</sup> « France-Allemagne : une incompréhension permanente » par Luuk van Middelaar - *Le Débat*, op. cit.

<sup>58</sup> Voir l'article de Hans Stark : « De la question allemande à la question européenne » - *Politique Etrangère*, printemps 2016



## Notes de lecture

Pierre Servent. *Extension du domaine de la guerre*. Paris, Editions Laffont, 2016. 302 p.  
 Jean-Claude Guillebaud. *Le Tourment de la guerre. Pourquoi tant de violence ?* Paris, éditions de l'Iconoclaste, 2016. 397 p.

On peut regrouper ces deux ouvrages qui se complètent et sont d'une grande actualité. Ils sont rédigés par deux journalistes qui ont souvent les honneurs des médias. Le premier, Pierre Servent est un ancien journaliste aux quotidiens *La Croix* et *Le Monde*, consultant défense à *Antenne 2* et de *BFM-TV*, intervenant régulièrement à l'émission « C' dans l'air » sur *France 5* ; il a enseigné pendant 20 ans à l'École de guerre, a servi comme officier de réserve dans les Balkans, en Afghanistan et en Afrique. Le second Jean-Claude Guillebaud est journaliste, prix Albert Londres en 1972 pour sa couverture de la guerre au Vietnam ; il est aussi essayiste et l'auteur de *Je n'ai plus peur* (2016) et *Une autre vie est possible* (2012).

L'ouvrage de Pierre Servent est sous-titré « Après les attentats, comment affronter l'avenir » ce qui trace déjà une perspective et des choix stratégiques à faire pour l'avenir. Pour l'auteur, la France est entrée en guerre, frappée cruellement par le terrorisme. Son ennemi principal se nomme le « salafisme totalitaire », incarné par Daesh, l'Etat islamique (EI), qui agit maintenant sur les cinq continents. Il mène une guerre d'un type radicalement nouveau, y compris au sein de nos villes. Notre pays n'est pas le seul à être frappé, mais il est devenu une « cible de choix » par ce qu'il est et représente pour les islamistes radicaux. Ce conflit invite des Occidentaux à une « mobilisation citoyenne puissante », d'autant plus que le phénomène guerrier envahit notre planète.

Son étude est pédagogique et bien structurée en trois grandes parties : Le monde d'hier ou un cocktail de surprises stratégiques ; le monde d'aujourd'hui et l'expansion des fondamentalismes ; et le monde de demain et le bel avenir de la guerre. Le plan est très détaillé dans son contenu et soutenu par une démarche historique et logique des trois mondes : celui d'hier, celui d'aujourd'hui et celui de demain.

Face à ces différents conflits difficiles, Pierre Servent tente de déchiffrer en fournissant au lecteur un certain nombre de « clés »

indispensables pour affronter ce qu'il appelle un « monde incertain ». A lire avec profit.

\*

L'ouvrage de Jean-Claude Guillebaud est plus volumineuse et moins bien charpenté. Il comprend treize chapitre et commence par une citation d'Ernst Jünger très éclairante : « Une époque, d'une brutalité dont nous ne pouvons nous faire aucune idée, est en marche », texte écrit en 1920 dans la préface d'*Orages d'acier*.

Pour l'auteur, la guerre est une « prodigieuse énigme dont le feu, une fois encore vient nous tourmenter ».

Racontant sa propre histoire de fils d'officier et d'ancien reporter de guerre, il a un réel talent d'analyste pour étudier le phénomène de la violence et le phénomène de la guerre sous ses différentes formes. Il constate avec raison que l'homme a toujours fait et « aimé la guerre ». Il nous entraîne dans un « voyage au bout de la violence » en scrutant cette sorte de passion qui simultanément « nous fascine » et « nous répugne tout à la fois ». Ce voyage ressemble à un « miroir » qui éclaire assez bien les événements contemporains...

Professeur honoraire Daniel Colard  
(Université de France-Comté)

Justin Vaïsse. *Zbigniew Brzezinski, stratège de l'Empire*. Paris, éditions Odile Jacob, 2016. 420 p.

L'auteur est connu. Il a publié notamment *Histoire du néoconservatisme aux Etats-Unis* en 2008 et *La politique étrangère du Président Barack Obama (2008-2012)* en 2012 chez le même éditeur. Historien, il a enseigné à Sciences Po Paris et à l'Université John Hopkins. Il a travaillé aussi comme directeur de recherche à la Brookings Institution de Washington de 2007 à 2013. Actuellement il dirige le Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) du Ministère des affaires étrangères. Il vient de soutenir une habilitation à diriger des thèses en Histoire qui a servi de base à cette publication.

Son étude sur l'une des plus marquantes personnalités de la diplomatie américaine Zbigniew Brzezinski est publiée peu de temps après la biographie consacrée à un autre grand spécialiste de la politique étrangère des Etats-Unis, Henry Kissinger en 2015 par

Charles Zorgbibe<sup>59</sup>. Les deux célébrités en effet peuvent être comparées et être mise en parallèle.

Jeune immigré, polonais et catholique, Brzezinski est devenu l'un des stratèges les plus brillants, avec Kissinger, de la Superpuissance américaine. Anticommuniste mais très bon soviétologue, il a conseillé non seulement le président Carter (1977-1981) à la Maison Blanche mais aussi d'autres présidents américains, y compris Barack Obama. Son autorité dans les affaires internationales se fera sentir sur tous les grands dossiers importants de la fin du XXe siècle et du début du XXIe siècles, Afghanistan, chute du mur de Berlin et de l'empire soviétique, guerre d'Irak (2003), montée en puissance de la Chine communiste devenue la deuxième puissance économique du Globe, derrière les Etats-Unis.

Brillant étudiant à l'université de Harvard, il gravira les échelons de la hiérarchie relatifs aux responsabilités internationales : conseiller politique au Département d'Etat (1960-1968), membre de la Commission trilatérale à la Maison Blanche (1969-1976), conseiller spécial très écouté sous la présidence de J.Carter (1977-1981). Comme H.Kissinger, ses publications, ses interventions médiatiques, ses participations à des groupes d'experts ou de sages le feront reconnaître comme une véritable autorité en matière de politique étrangère. Son destin s'identifie en partie au destin des Etats-Unis dont il est inséparable. Réaliste, pondéré, très bon connaisseur des grands dossiers internationaux, ces qualités lui ont conféré une grande longévité auprès de la plupart des dirigeants américains pendant et après la guerre froide et le conflit Est-Ouest. Cet ouvrage particulièrement intéressant, bien documenté, se lit facilement. On ne peut que le recommander à tous ceux qui se passionnent pour la diplomatie et la stratégie.

Professeur honoraire Daniel Colard  
Université de Franche-Comté

Général Vincent Desportes. *La dernière bataille de France. Lettre aux Français qui croient encore être défendus*. Paris, éditions Gallimard, 2015. 199 p. (Coll. Le Débat)

Le général Vincent Desportes a été attaché militaire près de l'ambassade de France aux Etats-Unis, conseiller défense au Secrétariat général de la défense nationale (SGDN), puis commandant du Centre de doctrine et d'emploi des forces armées

---

<sup>59</sup> Voir notre compte rendu de l'ouvrage de Charles Zorgbibe dans le numéro 38 de *Défense & Stratégie*, pp 85-86.

(CDEF) de 2005 à 2008 puis directeur du Collège interarmées de défense (CID) (Ecole de guerre) de juillet 2008 à juillet 2010. Il a quitté prématurément l'armée suite à la publication d'un article dans le quotidien *Le Monde* du 2 juillet 2010 dans lequel il abordait l'intervention américaine en Afghanistan,<sup>60</sup> et questionnait l'ambivalence de la stratégie américaine. A la demande du ministre de la défense de l'époque, Hervé Morin, le Chef d'état major des armées, l'amiral Guillaud a sanctionné le général Desportes qui décide alors de quitter le ministère de la défense. Il est actuellement professeur associé à Sciences Po Paris et enseigne la stratégie à HEC (Hautes études commerciales). Il est l'auteur de nombreux ouvrages.<sup>61</sup>

Le général Desportes publie en octobre 2015 un ouvrage qui est une « *Lettre aux Français qui croient être défendus* ». Il explique que cet essai « est un cri d'alarme » qu'il lance aux Français sur l'état réel des armées françaises.

Dans son introduction il nous donne la trame de sa démonstration avec un sens évident de la formule : « Depuis des décennies, au mépris de la réalité du monde et de ses menaces, l'Etat laisse nos armées se dégrader au point qu'elles sont désormais incapables de faire face aux exigences sécuritaires ». (p.12) Il espère que les citoyens vont s'emparer du sujet et exigeront des candidats aux prochaines élections présidentielles une armée que l'on mérite.

Jusqu'à présent les politiques ont endormi les citoyens en leur expliquant que le budget de la défense était « sanctuarisé » mais par « manque de vision, par manque de courage politique » depuis un quart de siècle, le budget de la défense est devenu une variable d'ajustement. Les politiques incapables de maîtriser les dépenses publiques, font porter les réductions des crédits en priorité sur les armées, or « ce sacrifice » est totalement inutile devant l'ampleur du déficit.

Au bout de 25 ans d'un tel procédé, on assiste inéluctablement au déclassement de nos armées, et ce malgré nos belles lois de programmation qui sont, selon le général Desportes, « en réalité des lois de déprogrammation militaires ». (p.18) Il est donc urgent pour lui de reconstruire notre défense car « si cette bataille devait être perdue, elle serait, à jamais, la dernière bataille de France ». (p19). L'ouvrage est constitué de 9 chapitres et d'une conclusion.

---

<sup>60</sup> « On ne peut pas faire la guerre contre le moral des soldats" in *Le Monde* du 2 juillet 2010.

<sup>61</sup> Notamment *Le piège américain : Pourquoi les États-Unis peuvent perdre les guerres d'aujourd'hui*, Paris, éditions Economica, 2011, 320 p.

Le chapitre 1 traite des « les lois de programmation militaire ». Le général Desportes montre la baisse constante de l'effort de défense qui représentait 3% du PIB en 1982 pour tomber à 1,44% en 2015 ! Il en est de même du poids de la mission défense au sein du budget de l'Etat qui passe de 14% en 1982 à 10% en 2015. « Il s'agit bien d'un redéploiement de la dépense publique au détriment de l'effort de défense » (p.24) Enfin le mensonge sur les lois de programmation militaire, c'est qu'aucune n'a été respectée ce qui explique les retards des livraisons d'armement et la réduction des armées qui « ont été transformées en kit expéditionnaire juste capable de projection de puissance ». (p34)

Dans le chapitre 2 « Français, réveillez-vous ou le syndrome de Norman Angelle », l'auteur aborde la question de l'effet de la globalisation et la malédiction du rêve européen sur notre défense au moment où l'on assiste à une synergie dangereuse de multiples facteurs belligères. Malgré cela, les Européens refusent de voir la réalité de la situation.

Le chapitre 3, intitulé « l'illusion des Autres ou le mythe du soldat Ryan » aborde une autre illusion, celle de croire que les Américains viendront nous aider en cas de besoin. Ces derniers assurent 75% du budget de l'OTAN et l'auteur nous met en garde sur cette situation qui risque de ne plus durer : « Quand les Américains seront définitivement tournés vers leur ouest, il n'y aura plus de défense collective de l'Europe » (p.58) Les discours de certains candidats aux primaires américaines donnent raison à l'auteur. Quant à la défense européenne, elle est encore dans les limbes et pour qu'elle devienne une réalité il faudra répondre à un certain nombre de conditions car « la défense ne peut émaner que d'une vision partagée, d'intérêts stratégiques communs, de perceptions similaires de la menace ». Or nous en sommes encore très loin.

Le chapitre 4 est consacré à la nécessité de défendre la France qui devra se baser une vision politique à long terme et ne plus jouer les pompiers. L'Afrique constitue la profondeur stratégique de l'Europe. Or le vide militaire et économique se fera au détriment de nos intérêts. (p.73)

Dans le chapitre 5, « l'armée le pilier naturel de la Nation », le général Desportes dénonce les récentes réformes du ministère de la défense qui aboutissent à « une nouvelle atteinte au poids

institutionnel du haut commandement ». (p80) Le militaire devient un exécutant, un technicien au service du politique.

Il dresse un bilan sombre du rôle du militaire : « Il est cantonné à son rôle élémentaire de manière de sabre, celui auquel la société postmoderne ne croit plus » (p.81) Enfin il estime que l'évolution des armées européennes transformées en kits expéditionnaires pour des interventions militaires brèves, « semblent de plus en plus déconnectées des exigences du terrain » (p.86)

Le chapitre 6 « Changer de paradigmes ou le syndrome des trois singes » aborde la question du modèle d'armée à adopter, celui d'une armée de haute technologie comme l'armée américaine. Mais il constate que la technologie n'a jamais résolu les questions politiques. Or ce modèle est déconnecté des guerres actuelles. (p.97) « La masse conserve encore son importance » nous explique le général Desportes. Il faut des effectifs importants pour occuper le terrain sur une longue période. Mais il s'inquiète de la capacité de compréhension de la classe politique actuelle : « La connaissance des armées et de la guerre est une réalité rare dans la classe politique, dont le manque est compensé souvent par le mépris des militaires et la tentation néfaste de la rationalisation ». (p.107)

C'est dans ce chapitre que le général Desportes aborde la question du nucléaire qui ne peut être envisagée « comme un outil isolé ». Or la « sanctuarisation » du financement de la composante nucléaire se fait au détriment de l'armement conventionnel. Il estime que la doctrine de la dissuasion nucléaire française « établie dans le contexte de la guerre froide, n'a jamais été vraiment redéfinie en fonction de l'évolution du monde, pourtant spectaculaire ». (p.111) La réflexion concernant la doctrine de dissuasion doit prendre en compte dans sa démarche les forces conventionnelles qui sont partie intégrante du dispositif de la manœuvre dissuasive. L'auteur devrait néanmoins faire attention dans sa démonstration favorable à une réduction des crédits attribués à la force de dissuasion. Au cas où cette réduction aurait lieu, elle aurait une valeur symbolique forte mais elle ne représenterait en réalité qu'une économie très faible face au déficit de l'Etat. En revanche, elle pourrait nuire à l'efficacité de la dissuasion. Ce raisonnement est contredit par l'auteur lui-même dans le chapitre suivant.

En effet dans le chapitre 7 « le cercle vertueux des investissements militaires », l'auteur nous montre que les économies faites sur le budget de la défense sont « des économies à courte vue ». Il vante l'excellent rendement des investissements dans la défense que ce soit pour le développement de l'industrie française, qui génère des

emplois évalués à 165.000 (p.123) et le maintien de compétences critiques grâce aux budgets R&T (recherche et technologie). Le général Desportes insiste sur la nécessité de préserver le tissu industriel de défense qui est la base de notre autonomie stratégique. (p.126)

Dans le chapitre 8 : « Le débat escamoté ou le mépris du muet », l'auteur dénonce l'absence d'un débat sur la politique de défense et la connivence des grands partis politiques : « elle est devenue un arrangement politicien. Probablement par manque d'hommes d'état, d'hommes qui pensent non à la prochaine élection mais à la génération future » (p.132) Il existe effectivement un consensus politique en France qui consiste à ne pas faire de la défense un enjeu politique ce qui peut passer pour une connivence entre partis politiques. A cela s'ajoute l'arrivée d'une nouvelle génération de politiques qui n'ont connu ni la guerre, ni même le service militaire et n'ont aucune culture de défense. Quant aux militaires, par prudence pour le déroulement de leur carrière, ils se sont écartés prudemment des réflexions stratégiques pour exprimer la doctrine officielle (p.136) et pour ne dire aux politiques qui les interrogent « que ce qu'ils veulent entendre ». (p.140) L'auteur propose que l'on accorde la liberté d'expression aux militaires dans le domaine de la réflexion stratégique et de reprendre la phrase du général André Beaufre : « Dans les armées, la discipline doit être stricte mais la pensée doit être libre » (p.142)

Dans le chapitre 9 « A un pas du gouffre, plus de guerres, moins de moyens ? », l'auteur explique qu'il ne faut pas se leurrer sur une belle structure apparente de nos armées. Dans la réalité, cette structure est « profondément rongée de l'intérieur ». (p 152). C'est ce qu'il appelle une « armée creuse » qui risque un décrochage opérationnel et de faire une liste de tous les dysfonctionnements de nos armées liés aux réformes administratives, organisationnelles et de gestion (comme les bases de défense, le système de paiement des soldes Louvois). Il dénonce comme l'ancien chef d'état-major des armées, le général Georgelin, « les mesures de rationalisation prises en dehors de toute rationalité militaire » par les « petits marquis réformateurs ». (p.162)

La conséquence stratégique, c'est que nous sommes passés d'une capacité d'intervention avec nos alliés avec une force de 50.000 hommes pour tomber en 2015 à une capacité de 15.000 hommes ! (p.171)

Dans sa conclusion : « Le temps du courage », le général Desportes nous dit qu' « il faut une armée à la France » dimensionnée en fonction de notre intérêt national à long terme. (p.180) Pour cela il est nécessaire d'engager un « débat citoyen » si l'on veut « refuser la spirale du déclin et de l'effacement ». (p.182)

Ce débat doit quitter les enceintes feutrées du Parlement et des colloques et les militaires doivent reprendre leur place au sein de la réflexion stratégique et de l'appareil d'Etat. (p.183)

La question fondamentale est posée par le général Desportes : « Il n'y a aura pas d'armée pour la France s'il n'y a pas de vision pour la France, tant l'outil et les efforts pour le construire ne peuvent se définir qu'en fonction de sa finalité » (p.183) C'est la fonction des politiques de proposer cette vision. On peut espérer qu'un candidat aux élections présidentielles de 2017 ait la capacité de la proposer aux Français. Si c'est le cas, de nombreux problèmes soulevés par l'auteur pourraient alors être résolus.

Cet ouvrage d'humeur répond à l'objectif de l'auteur : informer le citoyen sur l'état de nos armées à la veille des élections présidentielles pour qu'il intervienne dans le débat politique.

Patrice Buffotot

Observatoire européen de sécurité

Jean-Christophe Romer. *Russie-Europe. Des malentendus paneuropéens*. Paris, L'inventaire/Observatoire franco-russe, 2015. 111 p. (Coll. Les Carnets de l'Observatoire)

L'auteur, Jean-Christophe Romer, professeur des Universités à Sciences Po Strasbourg, est un spécialiste reconnu de la politique étrangère et de sécurité de la Russie. Il publie cet ouvrage dans la collection « Les Carnets de l'Observatoire »<sup>62</sup>, premier volume consacré à la Russie dont l'objectif est « de fournir un éclairage informé, équilibré, et accessible sur les grands sujets liés à ce pays ». Il s'adresse aux étudiants, aux journalistes, diplomates, décideurs économiques ainsi qu'à tout honnête homme.

Ce petit ouvrage d'une centaine de pages fait le point sur les relations complexes et fluctuantes entre la Russie et l'Europe. Il est construit en cinq chapitres.

<sup>62</sup> L'Observatoire franco-russe a été créé en mars 2012 par le Conseil économique de la Chambre de commerce et d'industrie franco-russe (CCIFR) qui a pour objet de produire des expertises. Il publie des notes thématiques et un rapport annuel sur la Russie et organise des manifestations à Paris et à Moscou. Il est dirigé par Arnaud Dubien et doté d'un conseil scientifique.



Le premier chapitre aborde la représentation de l'autre à travers l'histoire. La Russie qui a joué un rôle important dans l'équilibre européen tout au long du XIXe siècle, tient en effet une place importante dans toutes les théories géopolitiques des auteurs européens qui toutes posent la question : « La Russie est-elle donc d'Europe ? ». C'est après l'invasion de Napoléon en 1812 que les Russes vont développer de leur côté une réflexion sur la place de la Russie. Ils vont se diviser en deux écoles au XIXe siècle : les Slavophiles et les Occidentalistes. Une version eurasiste, plus radicale, naît après l'arrivée au pouvoir des bolcheviques pour qui tous les malheurs de la Russie viennent de l'Europe. Le représentant actuel de cette école est Alexandre Douguine qui dirige l'école des relations internationales à l'université de Moscou, auteur fort peu étudié en France.<sup>63</sup> Quant à l'école occidentaliste, elle est constituée essentiellement d'écrivains et de philosophes.

Le deuxième chapitre traite des relations mutuelles entre la Russie et l'Europe institutionnelle, le Conseil de l'Europe dans un premier temps et l'Union européenne dans un second. Le Conseil de l'Europe, peu visible sur la scène diplomatique a joué un rôle important après la disparition de l'URSS. Elle devient l'antichambre des démocraties populaires pour entrer dans l'Union européenne. La Russie sera une invitée spéciale et y adhérera en 1996.

L'Union européenne passe des accords d'assistance technique TACIS (Technical assistance to the CIS) avec la CEI dans un premier temps (1991-1999) puis un accord en juin 1994, toujours en vigueur de partenariat et de coopération (APC) qui fixe le cadre d'un dialogue politique entre l'UE et la Russie.

Jusqu'en 2000 l'élargissement de l'UE aux anciens pays du Pacte de Varsovie est perçu comme un facteur de stabilité. Mais à partir du début du XXIe siècle, des théoriciens comme Timofeï Bordatchev manifestent leur scepticisme sur l'avenir de l'UE et l'absence d'un objectif commun aux deux parties.

La question la plus importante pour les relations UE-Russie est sans conteste celle de l'approvisionnement en pétrole et en gaz. Un dialogue énergétique est mis en place en octobre 2000 mais il va connaître des difficultés dont la plus importantes est le tracé des tubes d'hydrocarbures vers les pays européens. Il s'agit pour la

---

<sup>63</sup> On peut regretter qu'aucun éditeur français n'ait publié un de ses ouvrages que ce soit *Le prophète de l'eurasisme* (2006) ou *Pour une théorie du monde multipolaire* (2013) Il n'existe à ce jour en France qu'une traduction publiée chez un éditeur confidentiel Ars Magna éditions.

Russie d'en garder le contrôle car elle doit faire face à des projets de tracés américains. La crise énergétique entre l'Ukraine et la Russie éclate lorsque cette dernière refuse de lui accorder le « prix d'ami » dont l'Ukraine bénéficiait le jour où l'UE lui accorde le statut de pays à économie de marché.

Le troisième chapitre traite de la sécurité. Depuis la disparition de l'Union soviétique, la question de la place et de la participation de la Russie aux organisations de sécurité en Europe se pose. Une des préoccupations constantes de la Russie est la sécurité en Europe.

La CSCE qui a joué un rôle important à la fin de la guerre froide (Traité sur la réduction des forces classiques en Europe : FCE), devient l'OSCE en 1994. Cette nouvelle institution est chargée de penser et de traiter les questions de sécurité en l'Europe. La Russie se désintéresse de l'OSCE dès 1999 sans pourtant la quitter.

Le rapprochement entre l'OTAN et la Russie a entraîné des relations apaisées entre les deux protagonistes de 1989 à 1992. C'est à partir du moment où se pose la question de l'élargissement de l'OTAN aux anciens pays d'Europe de l'Est que la tension s'est développée. Moscou y voit en effet un « nouveau rideau de fer ». L'auteur nous décrit le développement d'une véritable crise qui permet à la Russie d'obtenir un certain nombre de concessions, notamment une nouvelle répartition de ses forces (article 5 du traité FCE). Les tensions reprennent avec la décision du président américain George W Bush d'installer un système anti missiles en Pologne et en République tchèque pour intercepter les missiles des « Etats voyous ». (p.81) Ce projet devient une préoccupation majeure de la Russie, et ne fait que renforcer son obsession d'encercllement.

La Russie adhérera-t-elle un jour à l'OTAN ? L'auteur nous explique qu'elle « a peu de chances de le faire, car elle signifierait pour Moscou une soumission à la direction états-unienne de l'Alliance ». (p.83)

Le quatrième et dernier chapitre est consacré à la Russie et l'Europe face aux conflits du Kosovo (2006), de la Géorgie (2008) et de l'Ukraine (2013-2014). Ce dernier « laissera des traces profondes et durables chez tous les protagonistes ». (p.99)

Dans sa conclusion l'auteur pose la double question « La Russie a-t-elle quitté l'Europe ? L'Europe a-t-elle perdu la Russie et pour combien de temps ? ». Il regrette que « le comportement souvent inconséquent des Européens à l'égard de la Russie depuis une vingtaine d'années » ait provoqué une radicalisation de la Russie.

L'urgence pour les Européens est de définir quelle est la place de la Russie en Europe et d'abandonner les vieilles conceptions de la guerre froide qui sont devenues obsolètes. Pour cela ils doivent se dégager des pressions exercées par les Américains qui sont hostiles à une unification du continent européen de Brest à Vladivostok, car ce serait pour eux, un acteur « concurrent inacceptable » (pp.102-103)

Dans cet ouvrage, J-C Romer nous montre la persistance depuis près de deux siècles, des approches géopolitiques chez les Européens et les Russes. Grâce à cet éclairage historique, le lecteur comprend mieux les politiques actuelles et les différentes crises. Il décrit aussi les grands enjeux géostratégiques pour les différents acteurs et dessine quelques pistes pour les Européens afin qu'ils améliorent les relations avec leur voisin russe. C'est peut être faire preuve d'optimisme sur la capacité des institutions européennes à élaborer une politique de sécurité. Mais c'est une autre question.

Patrice Buffotot

Observatoire européen de Sécurité

**Philippe-Joseph Salazar. Paroles armées. Comprendre et combattre la propagande terroriste.** Paris, Lemieux éditeur, 2015. 262 p.

Philippe-Joseph Salazar est un professeur de rhétorique ; il enseigne à l'université du Cap en Afrique du Sud. Le sous-titre de son ouvrage est explicite : « *Comprendre et combattre la propagande terroriste* ». Douze chapitres détaillent le propos de l'auteur avec un épilogue intitulé : « D'une radicale hostilité ». Nous nous permettons de citer longuement un extrait des pages 248-249 parce qu'il illustre parfaitement le contenu de l'ouvrage : « Le terrorisme islamique califal est d'une hostilité généralisée, polymorphe et illimitée. Il est sans commune mesure. Telle est sa forme. Par ses harangues, ses appels, ses hagiographies, ses rites et ses récits, le Califat a fait ressurgir l'essence du politique, à savoir la propagation fondatrice d'une exceptionnalité sans commune mesure. En effet, pour ramasser en conclusion l'argument d'ensemble de ce livre : le Califat est une forme d'hostilité radicale parce qu'il ne joue ni le jeu conventionnel des formes politiques, ni le jeu formel de la guerre, ni le jeu des droits humains. Il agit en dehors des formes. Il récuse les codes mondiaux qui régissent ou encadrent le politique tel que nous le pratiquons depuis une cinquantaine d'années. Dans sa définition de l'humain, dans sa profession de foi politique, dans son

recrutement de civils et de militaires et dans sa stratégie guerrière, le Califat a introduit une distance radicale entre « nous » et lui. Cette distance est une réplique au tort radical qu'il voit infligé par ses ennemis à l'islam ».

L'auteur veut nous faire comprendre en effet que l'Occident n'est plus préparé à saisir ce qu'est l'hostilité, englué qu'il est dans une gentillesse et un relativisme généralisés. Les « je suis Charlie » ou « Je suis terrasse » autrement dit, « je suis dérision » et « je suis vie cool », ne font pas le poids face à une instance comme Daesh qui nous a pris pour ennemi. Comme le disait Carl Schmitt, l'ennemi est celui qui nous considère comme tel, même si nous disons que nous n'avons pas d'ennemis. L'auteur étudie en détail le discours de l'Etat islamique en montrant que le Coran a une puissance de mobilisation parce qu'il de l'ordre de la récitation orale. On retrouve ici les intuitions de John Langshaw Austin dans son livre *Quand dire, c'est faire* (Seuil, 1991, Coll. Points Essais). Il relève avec ironie que tout en déclarant qu'il ne faut pas confondre islam et islamisme, nous parlons d'Etat islamique en donnant ainsi raison à Daesh. Pour celui-ci qui se considère comme le véritable islam, ceux des musulmans qui le dénoncent, sont de mauvais musulmans et donc des mécréants. En parlant d'Etat islamique et non islamiste, nous entrons dans la logique de Daesh. Ce n'est pas le moindre des paradoxes.

La conclusion à tirer de cet ouvrage décapant est que nous sommes en guerre et qu'il ne sert à rien de le nier. Or la dénégation est constante dans notre pays. La meilleure preuve réside dans la sidération qui saisit les proches d'un jeune devenu militant et tueur. « On ne comprend pas ; il était normal, disait bonjour.. ». La vérité est que le contenu de l'islam est systématiquement ignoré ; la violence de certaines sourates de Médine (les plus récentes) est minimisée et l'on se rassure en disant que le *Jihad* est avant tout une lutte intérieure.

Il faut lire Salazar pour se réveiller et ne pas être terrassé en disant : « Je suis terrasse ! »

Jacques Rollet  
Université de Rouen

\*

\* \*

**Observatoire Européen de Sécurité**

## ***Défense & Stratégie***

*Revue électronique publiée depuis mars 2002 par*

*l'Observatoire Européen de Sécurité*

### **Comité de Rédaction**

Patrice Buffotot, directeur de l'Observatoire européen de sécurité  
 David Hanley, professeur à l'Université de Cardiff  
 Jean Klein, professeur émérite à l'Université de Paris 1  
 Jean-Pierre Maury, professeur à l'Université de Perpignan  
 Pere Vilanova, professeur à l'Université de Barcelone  
 Yves Viltard, maître de conférences à l'Université de Paris 1

### ***Pour nous contacter***

Observatoire Européen de Sécurité  
 Centre de Recherches Politiques de la Sorbonne (CRPS)  
 (UMR – CNRS 8209)  
 Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)

Site Internet : <http://www.revuedefenseetstrategie.fr>

**adresse email :** [contact@revuedefenseetstrategie.fr](mailto:contact@revuedefenseetstrategie.fr)

**Pour retrouver les anciens numéros de *Défense & Stratégie* ou connaître les activités de l'Observatoire Européen de Sécurité, consultez son site Internet <http://www.revuedefenseetstrategie.fr>**